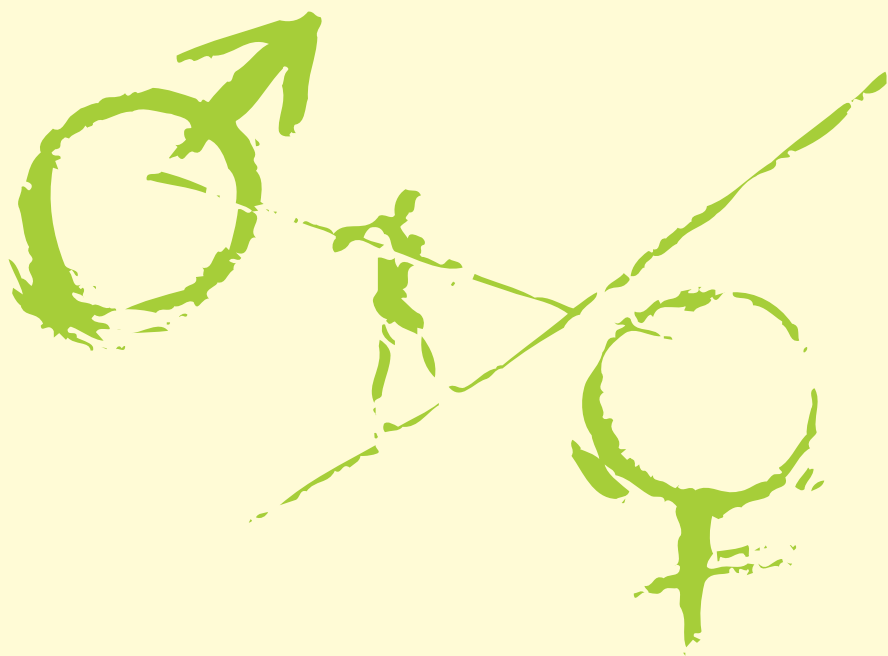


L'égalité dans les budgets : pour une mise en œuvre pratique

Manuel



L'égalité dans les budgets : pour une mise en œuvre pratique

Manuel

préparé par Sheila Quinn

Direction générale des droits de l'Homme
et des affaires juridiques
Conseil de l'Europe
Avril 2009

English edition: *Gender budgeting: practical implementation. Manual*

Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

Sheila Quinn est chercheuse consultante et vit dans le Comté de Wicklow en Irlande. Ses travaux portent sur l'égalité (particulièrement l'égalité entre les femmes et les hommes) et l'intégration sociale. Elle est membre du comité de gestion du Women's Budget Group du Royaume-Uni.

L'auteur remercie tous les représentants des États membres du Conseil de l'Europe qui lui ont fourni des matériels d'information et les membres du CDEG pour leur partage d'expertise sur le projet du manuel. Ses remerciements vont également aux membres du Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, notamment Diane Elson, Elisabeth Klatzer, Regina Frey, Alisa McKay, Yolanda Jubeto, Priya Alvarez, Angela O'Hagan, Annalisa Rosselli et Thera van Osch pour l'information sur les initiatives de budgets prenant en compte le genre et pour leurs avis. L'auteure remercie tout particulièrement Anne-Marie Faradji et Paula Hinchy du Secrétariat du Conseil de l'Europe pour leur aide et leur patience.

<http://www.coe.int/>

© Conseil de l'Europe, 2009

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

Introduction

But du manuel	5
Public cible	7
Progrès réalisés en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes	9
L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire – Un projet ambitieux	10
Contenu du manuel	12

Comment intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire

Introduction	14
Conditions préalables à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire	15
Les trois phases de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire	22
Outils pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire	30

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire à différents niveaux

Gouvernement central	47
Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau sectoriel/ministériel	57
L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau des pouvoirs locaux/régionaux	61

Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau des programmes . . .	62
Initiative pilote d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire	65

Le rôle de la société civile

Introduction	68
Autriche – Observatoire : Egalité entre les femmes et les hommes et finances publiques	72
Initiative fédérale allemande de budget prenant en compte le genre (BigBudget)	74
La Plataforma Impacto de Género Ya	76
Le Women's Budget Group (Groupe pour un budget des femmes) britannique	77
Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire	79

Annexes

Glossaire	82
Ressources	87
Bibliographie	89

Introduction

But du manuel

Le but de cette publication est de servir de guide à la pratique de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Il ne s'agit pas d'un livre d'initiation. Il existe beaucoup de publications qui expliquent les raisons, l'environnement et l'histoire de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et quelques unes d'entre elles sont énumérées à la fin de ce manuel dans la bibliographie, *Res-sources*, page 87.

Ce manuel veut donner une compréhension du genre, des objectifs d'une stratégie d'égalité entre les femmes et les hommes, des domaines dans lesquels l'inégalité entre les femmes et les hommes est manifeste, de la nécessité de changements structurels afin d'appréhender les discriminations involontaires, des fondements de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que stratégie pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, en tant qu'outil de l'approche intégrée de l'égalité, ne peut être mise en œuvre sans comprendre ces notions fondamentales. Il est arrivé que certains projets pilotes de budgets prenant en compte le genre aient amené les personnes chargées de leur mise en œuvre à une nouvelle ou plus profonde compréhension du genre. Néanmoins, adopter une stratégie d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire demande une expérience préalable dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les

hommes. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire n'est pas en soi un outil d'initiation.

Qu'est-ce que l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ?

- C'est un moyen de rattacher la politique d'égalité entre les femmes et les hommes à la politique macro-économique.
- Elle est fondée sur la prémisse que les budgets ne sont pas neutres quant au genre.
- Elle s'applique à la collecte de revenus comme aux dépenses du budget.
- Elle commence avec une analyse de l'impact du budget sur les femmes et les hommes et se poursuit avec une intégration du genre dans la planification budgétaire.
- Elle permet d'accélérer le processus d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Elle ne signifie pas un budget **séparé** pour les femmes.
- Elle signifie un budget orienté vers les gens.
- Elle signifie une surveillance étroite des répercussions des budgets.
- Elle permet une meilleure répartition et, à cette fin, une meilleure allocation des dépenses publiques.
- Elle demande une participation d'un plus grand nombre d'intervenants et élargit de cette manière le processus démocratique.
- Elle peut s'appliquer à des lignes budgétaires spécifiques ou à la totalité du budget.
- Son but ultime est d'appliquer une approche sensible au genre à toutes les étapes du processus budgétaire afin d'intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes.

La deuxième section traite du type d'expérience et de conditions nécessaires au démarrage de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Elles sont décrites dans *Comment intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire*, page 14 et suivantes. Lors de l'utilisation de ce manuel, l'on pourra être tenté d'éluder ces parties et passer directement à celles traitant des outils et des approches spécifiques. Il existe une demande considérable pour des outils spécifiques, des « ABC », pour des étapes clairement définies. Cependant, les fondamentaux ne peuvent être écartés ou court-circuités. C'est particulièrement le cas si la pratique

de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire consiste à passer d'un exercice analytique à la stratégie de l'approche intégrée. L'expérience de nombreux praticiens démontre que si les outils doivent être adaptés, il est encore plus important de cibler le développement d'une approche adaptée aux circonstances locales. Les outils actuels d'analyse, de reformulation et d'approche intégrée seront facilement identifiables lorsque les buts auront été identifiés.

Public cible

Ce manuel est destiné aux personnes chargées de mettre en œuvre l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (gender budgeting), un concept que le Conseil de l'Europe définit comme suit* :

Définition d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

« **L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire** est une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. »

* Les pratiques en matière d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ayant évolué, de nombreux projets pourraient être considérés comme sortant du cadre de cette définition. Souvent, les attentes associées à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire sont très différentes de celles associées à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, dans bon nombre des États nouvellement indépendants, les campagnes en faveur de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire visent principalement à obtenir une augmentation des dépenses consacrées aux services sociaux et à la protection sociale. Le chapitre *Initiative pilote d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire*, page 65, examine plusieurs projets visant à intégrer une approche respectueuse de la différence entre les hommes et les femmes dans les décisions budgétaires mais qui, pour diverses raisons, ne correspondent pas à une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans sa définition de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil de l'Europe indique que la responsabilité de cette approche intégrée incombe aux « acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

« **L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes** consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

Définition de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire n'est donc pas à confier à un nouveau groupe de spécialistes. Au contraire, elle doit être prise à bras-le-corps par les personnes dont le travail quotidien consiste à formuler et à mettre en œuvre les politiques publiques et à fournir des services. Ces personnes devront également adhérer à ce nouveau concept. La majeure partie du travail sera effectuée par les représentants publics élus, les fonctionnaires et autres employés du secteur public. Pour assurer une bonne gouvernance en général et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes en particulier, il est indispensable d'associer d'autres personnes à ce processus, et notamment la société civile, les parlementaires, les partenaires sociaux, les syndicats, les spécialistes des questions de genre et les chercheurs. Avant toute chose, les « acteurs généralement impliqués » doivent nouer le dialogue avec les femmes, ouvrir un espace pour la participation des femmes et leur donner les moyens de s'exprimer.

8

Le rôle de la société civile est primordial, cette dernière ayant réalisé l'essentiel du travail de défrichage dans le domaine de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Elle a contribué aux plus grandes réussites en la matière par ses initiatives, ses actions de promotion, son expertise, mais également en qualité de superviseur.

Progrès réalisés en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les évaluations de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes mettent en évidence un certain nombre d'obstacles et d'enjeux (voir encadré *Observations sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes*, page 10). C'est pourquoi ceux qui défendent l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire se posent notamment la question du lien entre l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. La première, qui met l'accent sur des aspects budgétaires – donc monétaires – fait entrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques. Comme le relève Holvoet, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire « fait sortir la question de l'égalité entre hommes et femmes du cadre des questions sociales « abstraites » pour l'élever au niveau de la macroéconomie » (Holvoet, 2006). Dans le cas de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'engagement et l'enthousiasme politiques ayant conduit à l'adoption quasi-universelle de ce principe il y a maintenant bien plus d'une dizaine d'années n'ont pas perduré. Il reste à espérer que l'accent mis sur les budgets permettra de redynamiser l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le présent manuel place l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans le cadre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, partant du principe qu'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas possible sans faire une large place aux questions budgétaires.

Observations sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

- La stratégie doit être menée au plus haut niveau, avec un engagement politique fort.
- Une grande clarté conceptuelle et un message cohérent sont nécessaires pour expliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Beaucoup d'intervenants manquent d'expertise, notamment en ce qui concerne le genre et la mise en œuvre de changements.
- En théorie, les actions positives et l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes sont complémentaires, en pratique, elles se font souvent concurrence.
- L'attention se porte souvent sur les moyens plutôt que sur la finalité de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Une stratégie d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes doit comprendre des objectifs clairement articulés aux résultats mesurables établis selon des délais échelonnés dans le temps.
- L'évaluation de l'impact de genre doit être rendue obligatoire et des sanctions appliquées lorsque les critères ne sont pas respectés.

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire – Un projet ambitieux

Le concept d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a causé beaucoup d'incompréhension lorsqu'il a été présenté pour la première fois comme une stratégie potentiellement productive il y a une dizaine d'années de cela en Europe. Comment pouvait-on associer l'égalité entre les femmes et les hommes et les budgets nationaux ? Ces deux sphères de la politique appartenaient à des mondes différents. Les questions d'égalité relevaient du domaine des politiques sociales, tandis que l'élaboration des budgets était l'apanage d'un ministère plus prestigieux, celui des Finances. S'il est vrai que des étapes importantes ont été franchies au niveau global, il n'en reste pas moins que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ne s'est pas vu accorder un statut prioritaire. Les politiques économiques et la restructuration des budgets nationaux qui y est associée sont restées prédominantes. Les principes

sur lesquels se basait l'élaboration des budgets ne laissaient que peu de place, voire aucune, à des considérations d'égalité.

Des changements se sont produits depuis. Le concept a gagné du terrain et, dans certains cas, d'importants travaux préparatoires d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire sont en cours. Dans certains pays européens, le projet de mettre en place des budgets prenant en compte le genre repose sur une base législative. Dans d'autres pays, où l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est profondément ancrée dans les activités, systèmes, procédures et instruments gouvernementaux, les compétences et l'expérience acquises sont appliquées aux processus budgétaires. Ailleurs, des initiatives visant à intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire, souvent sous la forme de projets pilotes, ont été lancées pour « tâter le terrain ».

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est un projet ambitieux, qui exige des changements majeurs des mentalités comme des pratiques. Cela implique d'ouvrir le processus d'élaboration des budgets à un plus grand nombre d'acteurs, de redonner un degré de priorité élevé aux questions d'égalité, d'affecter des ressources à la mesure de l'engagement politique, de tenir compte de l'économie des services à la personne et d'apporter des changements dans la formulation et la mise en œuvre des budgets nationaux.

Pour commencer, il importe de tenir compte de la complexité de la tâche. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire demande beaucoup de travail. « Cela n'augmentera pas beaucoup la charge de travail des fonctionnaires », tel est le message que souhaitent faire passer les défenseurs de ce concept. Toujours est-il que l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, tout comme l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, est

posée comme une initiative transformatrice. Il en va ainsi pour tout projet de changement organisationnel : la réalisation de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire passe par des changements organisationnels donnant lieu à une amélioration des réalisations politiques et budgétaires, en vue de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes.

Contenu du manuel

L'élément central du présent manuel est le chapitre consacré aux moyens d'intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire, page 14 et suivantes. Il commence par définir les conditions préalables à la mise en œuvre de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Ces conditions réunies sont nécessaires pour qu'au-delà de l'exercice analytique, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire se traduise par une action gouvernementale.

Ce chapitre examine ensuite un processus en trois temps pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire :

- ♦ analyse,
- ♦ restructuration des budgets pour atteindre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes,
- ♦ action systématique en vue de l'intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les processus budgétaires.

12

Il traite également des outils, méthodologies et stratégies utilisés à cette fin. Le bilan des pratiques récentes en Europe démontre qu'il existe de nombreuses similarités dans les approches et les outils qui ont été adaptés aux conditions locales et aux situation initiales. Ce manuel se propose de faire la synthèse de ces pratiques, et de présenter un certain nombre de modèles et de systèmes distincts, qui couvrent l'ensemble des trois étapes précitées.

*Comment intégrer
une perspective de
genre dans le
processus
budgétaire*

Il décrit donc des outils/méthodes d'analyse, des méthodes/stratégies visant à rendre les budgets conformes aux objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que des méthodes/approches permettant d'intégrer une perspective de genre dans tous les processus budgétaires.

Le contenu de ce chapitre forme un ensemble complet de mesures à considérer comme un programme de travail. Les trois étapes précitées sont imbriquées les unes aux autres, les activités menées dans les unes concourant à la réalisation des autres et les renforçant, tout en étant utiles pour l'ensemble du processus.

Ce chapitre, tout comme le reste du manuel, présente également des exemples concrets en Europe.

*L'intégration
d'une perspective
de genre dans le
processus
budgétaire à
différents niveaux*

Le chapitre suivant étudie la question de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire à différents niveaux du gouvernement, ou à différents stades dans le circuit des dépenses. Il se propose d'examiner les possibilités d'action à ces différents niveaux, notamment en donnant des exemples de ce qui a été fait. Il est à noter que, mis à part les exemples cités, ce chapitre n'est pas centré sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire car il s'applique au volet « recettes » du budget.

*Le rôle de la
société civile*

Les représentants de la société civile jouent des rôles multiples en matière d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ; ils interviennent en tant qu'experts, responsables de l'action de sensibilisation, observateurs, praticiens ou encore partenaires. Les modèles d'organisation des groupes de la société civile sont variables, tout comme leurs stratégies et leur degré d'implication dans la gestion des affaires publiques. Après un exposé général, ce chapitre décrit certains des groupes actifs en Europe.

Comment intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire

Introduction

Les instructions concernant la présente publication demandaient de rédiger un guide simple et pratique pour la mise en œuvre de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Il convient de préciser d'emblée qu'il s'agit d'une question complexe, et qu'il n'existe pas d'instrument unique applicable à toutes les situations. Les travaux préparatoires à cette publication ont mis en évidence le fait que des approches similaires sont suivies dans un certain nombre d'initiatives, en particulier pour ce qui est de l'analyse. Il ressort des ouvrages publiés à ce sujet que l'élément qui importe le plus est l'existence d'une volonté de mettre en place une méthodologie, volonté reposant sur un engagement en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, plutôt que la recherche d'une solution universelle illusoire.

14

Ce manuel divise le travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en trois composantes :

- ♦ les préalables essentiels pour un travail durable en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- ♦ les trois étapes permettant de faire de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire une priorité ;

- ♦ un aperçu des outils utilisés dans les initiatives d'intégration d'une perspective de genre dans le budget en Europe.

L'on pourrait être tenté de passer directement au troisième volet de ce travail. En effet, les outils sont synonymes de processus ordonné, d'exercice pratique comportant un début, un milieu et une fin, d'application d'une technique avec des paramètres définis. L'application des outils pour produire une analyse de genre, que ce soit sur des postes précis du budget ou sur tout le budget, constitue une part importante du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et permet de sensibiliser à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela étant, il existe également un certain nombre de préalables à la pérennité de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Des travaux sont également nécessaires pour faire de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire une priorité.

Ces trois composantes du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire requièrent une attention permanente. Tout comme les budgets nationaux, il peut être considéré comme étant de nature cyclique.

Conditions préalables à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

Le texte de ce chapitre ne doit pas être lu comme présentant des outils pratiques, mais ces éléments sont cependant présentés dans « comment intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire ». Le fait de les avoir inclus ici sous-entend une prémisse essentielle ou une supposition sous-jacente à ce manuel : l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire s'appuie sur des conditions préalables. Ceux et celles qui souhaitent entreprendre l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire doivent avoir

l'expérience et la compréhension des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les conditions préalables présentées ici peuvent être, et l'ont été dans beaucoup de cas, traitées dans d'autres manuels et ouvrages de référence.

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent en Europe. Les femmes continuent de gagner moins bien leur vie, d'être surchargées par le travail non rémunéré de services à la personne, d'être victimes de violence physique et sexuelle, de n'avoir pas accès aux mêmes opportunités que les hommes sur le marché de l'emploi et d'être désavantagées à bien d'autres égards.

Il est essentiel de comprendre comment naissent les inégalités entre les femmes et les hommes pour lutter contre leurs diverses manifestations. Il est indispensable, en premier lieu, de comprendre comment se construisent les différences entre les femmes et les hommes et leurs relations, comment elles sont perpétuées dans la société et les institutions et l'action des pouvoirs publics, et prendre conscience du fait qu'une approche intégrée est nécessaire pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes et œuvrer en faveur d'une société égalitaire. Les projets et programmes spéciaux pour les femmes, s'ils apportent une réparation ou un soutien dans un domaine donné, sont inappropriés. Une stratégie qui considère les femmes comme un problème lorsqu'il s'agit de l'action des pouvoirs publics et dont on mesure la réussite au nombre de femmes prises en charge par le biais de programmes spéciaux, est bancale par essence.

16

Dans le contexte de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, où l'accent est mis sur le budget en tant qu'instrument d'une politique macroéconomique, la compréhension du rôle des femmes dans l'économie des services à la personne non rémunérés et de la relation entre cette économie et l'économie de marché est fondamentale pour une reformulation appropriée des politiques et des postes budgétaires.

Comprendre les situations respectives des hommes et des femmes

Les enseignements tirés des initiatives d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire montrent à quel point la méconnaissance des désavantages que rencontrent les femmes reste un problème s'agissant des réponses des pouvoirs publics. Le projet GenderAlp, une initiative transnationale de budget prenant en compte le genre, considère cette question comme « une tâche des plus difficiles et des plus exigeantes », tandis que l'initiative de la ville de Munich fait état d'un manque de compétences en matière d'analyse de l'impact des services sur certains groupes cibles.

Volonté politique

Depuis la Conférence de Beijing en 1995, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes a été adoptée quasi-universellement en tant que stratégie de réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, le fait de souscrire à un concept n'est que le premier degré de l'engagement politique. En effet, une politique qui ne fait pas l'objet d'un suivi rigoureux et systématique restera sans effet. Un engagement politique réel se manifeste par des initiatives et une supervision politiques, ce qui signifie définir des stratégies et veiller à la durée à long terme de l'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce qu'il faut, c'est une volonté politique trouvant son expression dans des objectifs clairs en termes d'égalité entre les femmes et les hommes et se traduisant par des buts réalisables.

Les expériences d'un certain nombre de pays confirment cet impératif. En Espagne, le ministère de l'Égalité indique « qu'au-delà des bonnes intentions, la mise en œuvre de budgets prenant en compte le genre est impossible sans initiatives politiques au plus haut niveau ». En Autriche, M^{me} Elfriede Fritz du ministère fédéral des Finances, écrit sur le fait d'avoir en place une base juridique pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire « mais que son application nécessite une volonté politique ».

La responsabilité opérationnelle incombe aux fonctionnaires de l'État à différents niveaux dans la structure des services ministériels et de l'administration. Dans un contexte de charges de travail élevées et de délais serrés, des priorités doivent être fixées. Ces services ne considèrent pas la question de l'égalité entre les femmes et les hommes comme faisant partie de leurs activités de base, mais plutôt comme un thème transversal parmi beaucoup d'autres, synonyme de travail supplémentaire.

Un rapport suédois fait état de la difficulté de convaincre les dirigeants et fonctionnaires de l'utilité d'intégrer différentes perspectives dans ce qu'ils considèrent comme leur activité principale. Les interventions des coordinateurs sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et les formations sur l'égalité cherchent toujours à présenter l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes comme un moyen d'accroître l'efficacité et la productivité des services et de garantir des résultats plus ciblés. Cela dit, il faut une volonté résolue et un esprit d'initiative pour changer de perspective et reconnaître que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale pour toutes les activités. A ce propos, le rapport de la Norvège sur son travail d'intégration d'une perspective de genre dans le budget dans le cadre du projet nordique conclut qu'un « travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes doit être demandé aux services subordonnés et faire l'objet de communications régulières dans le cadre du dialogue de gestion ».

18

Il importe que la politique nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes soit adaptée au fonctionnement spécifique de chaque service ministériel ou organisme public. L'existence d'une stratégie de mise en œuvre de la politique d'un État en matière d'égalité entre les sexes, comportant des références, des objectifs et des indicateurs de suivi, permet de mesurer le degré de mise en application de cette politique.

Engagement de l'administration

Mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

L'Échelle (the Ladder) – Procédure pour la durabilité de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. JämStöd, Suède

Dans une présentation au Conseil de l'Europe en 2007 (7^e réunion du Réseau Informel sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes), Ann Boman, présidente de JämStöd a expliqué que « l'Échelle est un outil qui a été élaboré pour montrer la complexité du travail de mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Les 8 échelons sont les suivants :

- Échelon 1 : Compréhension fondamentale

Le personnel est formé aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes et en particulier à la politique nationale sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Échelon 2 : Examen des conditions

Cette étape peut être assimilée à un exercice dans lequel le personnel étudierait les caractéristiques d'une organisation pratiquant l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que les avantages d'une telle approche pour le fonctionnement de l'organisation et les groupes cibles dont elle s'occupe.

- Échelon 3 : Planification et organisation

Cette tâche incombe aux cadres supérieurs. Elle consiste en la mise en place d'une stratégie assortie d'objectifs clairement définis et de garde-fous appropriés.

- Échelon 4 : Inventaire

Il s'agit ici de faire le bilan des activités de l'organisation et de prendre des décisions concernant les points à améliorer.

- Échelon 5 : Enquêtes et analyses

Les résultats de l'inventaire servent de base à une analyse des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités de l'organisation.

- Échelon 6 : Formulation d'objectifs et de mesures

L'organisation prépare un plan d'action en formulant des objectifs, indicateurs et mesures permettant de pratiquer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités.

- Échelon 7 : Mise en œuvre des mesures

L'organisation met en œuvre les mesures requises pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses activités

- Échelon 8 : Évaluation des résultats

Un processus d'évaluation est entrepris pour examiner les résultats obtenus, les enseignements qui en ont été tirés, les difficultés rencontrées, les points à améliorer, etc.

Le manuel complet sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est disponible à l'adresse <http://www.jamstod.se/>

Les objectifs fixés au niveau national doivent être adaptés aux circonstances locales. Comment les organismes publics peuvent-ils contribuer aux objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes si ces derniers ne sont

définis qu'au niveau global ? Dans l'initiative irlandaise d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire la politique économique irlandaise avait été incorporée en détail dans le fonctionnement du conseil des entreprises du Comté de Roscommon, alors que la politique de l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes n'avait pas encore été élaborée. De même, il est plus constructif de définir des normes locales, telles que dans l'initiative d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire à Sienna (voir page 59) que de référencer les données nationales.

L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes exige des changements, c'est-à-dire de « faire les choses autrement ». Cela implique non seulement d'intégrer une perspective genre dans les activités quotidiennes, mais également d'entreprendre de nouvelles activités. Ce travail est appelé changement organisationnel ou travail de développement. La ville autrichienne de Graz constate « qu'avant tout, l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes doit être vue comme un outil managérial de développement organisationnel ... (dont) le principal objectif est de modifier les structures et activités au sein de l'organisation ».

La Suède et la Norvège présentent l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire comme un travail de développement organisationnel. En Suède, un comité de promotion de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (JämStöd) a conçu un système complet d'outils et de méthodes – « l'Échelle (the Ladder) » –, partant du principe que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes nécessite un travail de développement organisationnel (voir page 19). La présidence de JämStöd fait remarquer que l'approche intégrée de

Prendre en compte le genre dans les activités quotidiennes – l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, un changement organisationnel

**Définir les
demandes en
matière de
données et les
systèmes**

l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut devenir durable sans qu'une approche systématique soit adoptée.

D'importantes lacunes dans le domaine de la collecte et de la gestion de données empêchent la réalisation d'analyses de genre. Dans certains cas, même des opérations simples comme l'enregistrement du sexe des bénéficiaires des services publics ne sont pas effectuées. Cela est souvent dû au fait que la nécessité de disposer de données ventilées par sexe n'est pas reconnue en dehors des bureaux statistiques nationaux.

Cela étant, la prise en compte du genre dans les données va au-delà de la simple collecte de données ventilées par sexe. Il est souvent difficile, par exemple, de déterminer à partir de statistiques relatives à l'emploi et à la population active, la nature et la qualité de l'emploi, et de mettre en évidence l'existence d'éventuelles inégalités. Ce type d'analyse demande des statistiques sur l'accès au marché de l'emploi, la discrimination dans l'emploi, les types de contrats, les salaires, la flexibilité des horaires de travail, etc. L'OIT a mis en lumière ce manque de statistiques concernant les femmes dans l'entreprise.

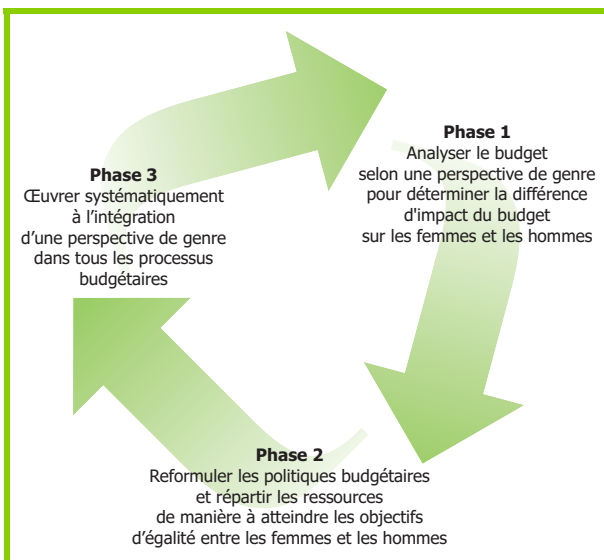
Le travail des statisticiens et le travail des responsables politiques appartiennent à deux domaines différents. Une collaboration est donc nécessaire pour que les statisticiens sachent de quelles données les responsables politiques ont besoin pour mieux cibler les politiques ; de même, les statisticiens ont conscience de la difficulté de recueillir des données sensibles, alors que les responsables politiques non.

Dans certains cas, lorsqu'une législation a été mise en place sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et/ou l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, il existe des dispositions qui détaillent les procédures à suivre en matière de collecte de données ventilées par sexe et d'étude des données nécessaires à une analyse de genre.

Les trois phases de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

Les initiatives d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ont été prises sous des angles, dans des contextes et avec des attentes différents. Les publications qui en résultent présentent des conceptions variables de la notion d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Cela était à prévoir, étant donné la relative nouveauté de cette démarche ainsi que la relative rapidité avec laquelle l'on s'est attaqué à cette question. Il est important de noter le travail considérable réalisé en Europe, qui a contribué à la création d'une dynamique. Le temps est venu d'exploiter cette dynamique, de soutenir les efforts entrepris et encourager les nouveaux, et d'ancrer la pratique d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en tant que stratégie d'approche intégrée.

Les trois phases de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire



Comment intégrer une perspective de genre dans le processus budgétaire ? Étant donné la définition déjà citée (*Qu'est-ce que l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ?*, page 6), qui en fait un outil/instrument de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, il serait logique de décomposer le travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en trois groupes ou phases d'activité, présentés ci-dessous :

- ◆ Phase 1 – Analyser le budget selon une perspective de genre
- ◆ Phase 2 – Restructurer le budget à partir de l'analyse de genre
- ◆ Phase 3 – Faire de l'approche intégrée de l'égalité une catégorie d'analyse dans les processus budgétaires.

Phase 1

La phase 1 est la première étape nécessaire ; dans un premier temps, elle est utile pour démontrer que les budgets ont un impact sur les hommes et sur les femmes, que cet impact est différent et que, tandis que les économistes et les services des finances s'occupent de variables monétarisées et d'agrégats financiers, les budgets ont pour produit final des services, des transferts et des salaires en faveur des **personnes**. Le premier niveau de l'analyse consiste donc à produire un rapport – ventilé par sexe – concernant les utilisateurs finaux ou bénéficiaires des programmes budgétaires. Une analyse de genre encore plus poussée permet de déterminer :

- ◆ dans quelle mesure le budget a répondu aux besoins des bénéficiaires ;
- ◆ comment les besoins et les rôles prenant en compte le genre des bénéficiaires contribuent au degré de satisfaction ;
- ◆ les difficultés et obstacles qu'ont rencontré les membres du groupe cible n'ayant pas eu accès aux services ;
- ◆ dans quelle mesure le budget a réduit, aggravé ou est resté sans effet sur les inégalités entre les femmes et les hommes ;

- ♦ la relation – ou, plus souvent, le fossé – entre les politiques définies, en particulier les politiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et les décisions budgétaires ;
- ♦ pourquoi le budget doit tenir compte des degrés de participation différents des femmes et des hommes à l'économie des services à la personne.

Le Parlement du canton de Bâle-Ville a approuvé et financé une étude visant à étendre et améliorer la méthodologie de l'étude BASS (voir page 32). Elle a fait l'objet d'un rapport publié en 2003. Dans ce cas, l'étude portait sur le budget en tant que tel, plutôt que sur les compressions budgétaires. L'analyse ventilée par sexe de l'incidence du budget a permis de réaliser un examen approfondi de la notion d'évaluation du bénéfice des dépenses publiques.

Étude du budget de Bâle-Ville

Le travail effectué à Bâle est l'une des rares initiatives d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en Europe à avoir inclus une analyse détaillée de l'impact des décisions budgétaires sur le travail non rémunéré. Si tous les ouvrages publiés sur la question soulignent combien il importe de tenir compte de cet aspect, des difficultés se posent pour pousser l'analyse si loin, notamment l'absence de données sur l'utilisation du temps et le manque d'intérêt des pouvoirs publics pour ce qui est considéré comme une production non marchande.

L'analyse a tout d'abord permis de mettre en évidence l'importance économique du travail non rémunéré en relation avec l'économie des services à la personne, puis elle a examiné l'impact des décisions budgétaires sur ce travail non rémunéré. Pour ce faire, une correspondance a été établie entre le travail non rémunéré et l'offre publique de services sociaux et de services à la personne.

La restructuration du budget pour prendre en compte le genre est l'objectif de la phase 2. Si l'analyse révèle que les ressources budgétaires n'ont pas été réparties de manière équitable entre les femmes et les hommes, il

Phase 2

Travail non rémunéré des résidents du canton de Bâle-Ville avec et sans enfants âgés de moins de 15 ans en 2000 (nombre d'heures par an et par personne active)

Personne avec/sans enfants et type de travail non rémunéré		Hommes et femmes	Femmes	Hommes
		nombre d'heures par personne et par an		
avec enfants âgés de moins de 15 ans	tâches ménagères	1184	1738	582
	services à la personne	719	901	522
	total	2639	2639	1103
sans enfants âgés de moins de 15 ans	tâches ménagères	959	1130	761
	services à la personne	316	371	254
	total	992	1167	788
« avec enfants » par comparaison à « sans enfants » (= 100%)	tâches ménagères	123.4	153.8	76.4
	total	191.9	226.1	140.1

Source : Schweizerische Arbeitskräfteerhebung (SAKE) 2000 (Calculs : A. Pfeifer et M. Madoerin)

convient de prendre des mesures pour corriger cette inégalité. Lorsque la répartition des ressources budgétaires ne correspond pas aux politiques gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, un réajustement est nécessaire. Si l'analyse met en évidence une différence d'impact du budget sur les femmes et les hommes, il y a lieu de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une catégorie d'analyse dans les processus budgétaires. Dans certains cas, une restructuration peut se traduire par une mesure d'action positive, l'ajout d'une ligne de dépense temporaire axée sur un problème en particulier. Cela étant, des solutions temporaires ou ponctuelles ne tiennent pas compte de la conclusion fondamentale d'une analyse de genre, à savoir que les budgets ne sont pas neutres. L'acceptation des effets du

Travail non rémunéré et dépenses publiques dans le canton de Bâle-Ville (2000)

		CHF (× 1 million)	CHF (× 1 million) travail non rémunéré des femmes
Services fournis par le foyer et considérés comme un travail non rémunéré	Tâches ménagères dans le canton de Bâle-Ville	4238,5	2777,8
	Services à la personne (au sein du foyer)	922,0	591,2
	Services fournis aux voisins, amis, proches	224,0	145,1
	Activités bénévoles	295,4	99,5
	Total	5679,9	3613,7
Dépenses publiques du canton de Bâle-Ville	Coût du personnel (hôpitaux)	502,0	
	Coût du personnel (jardins d'enfants, écoles publiques, orientation professionnelle, formation continue)	179,1	
	Total coût du personnel (ensemble des fonctionnaires du canton de Bâle-Ville)	1637,3	
	Total	3690,8	

Source : Gleichstellungsbuero, Stat. Amt und Frauenrat des Kantons Basel-Stadt (ed.) (2003): Der kleine Unterschied in den Staatsfinanzen, Geschlechterdifferenzierte Rechnungsanalysen im Kanton Basel-Stadt, page 127

budget sur les hommes et les femmes exige de changer les modes de financement habituels de manière à corriger les inégalités de manière permanente et de répondre de façon plus ciblée aux besoins auxquels la ligne de dépense est destinée.

Phase 3

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ne prend pas uniquement en compte le contenu des budgets, mais également les processus inhérents à l'élaboration de ces derniers. Elle concerne la façon dont sont prises les décisions budgétaires, les principes servant de base aux budgets, ainsi que les personnes qui prennent les décisions, celles qui les influencent et celles qui n'ont pas voix au chapitre. La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes passe par un changement des structures et processus dont il a été démontré qu'ils constituent le fondement des inégalités entre les femmes et les hommes, ou qu'ils les encouragent (de manière involontaire). Tout système qui prétend être neutre, mais qui est en fait indifférent au genre et présente donc un risque de discrimination fondée sur le genre, doit être transformé pour tenir compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes et s'efforcer d'y répondre. Ce travail d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les activités, ou *mainstreaming*, est réalisé dans la phase 3. Il est indispensable pour que les travaux des phases 2 et 3 ne soient pas réduits à un exercice isolé. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire n'est pas une activité ponctuelle ; au contraire, elle nécessite une volonté durable de comprendre le genre, par l'analyse et la concertation, ainsi que des réajustements budgétaires permanents pour tenir compte de l'évolution des besoins des femmes et des hommes, des garçons et des filles.

Andalousie

En octobre 2007, la commission d'évaluation de l'impact de genre du budget de la communauté autonome d'Andalousie a publié son troisième rapport annuel, un document volumineux et détaillé qui annonce deux changements majeurs dans l'organisation des travaux budgétaires de la région :

- tout d'abord, le projet d'inclure une perspective de genre dans la conception du budget, plutôt que lors de la phase d'évaluation seulement ;
- ensuite, la création d'un secrétariat permanent pour que la Commission dispose d'une plus grande marge de manœuvre sur le plan des mesures d'incitation, de la gestion et de la coordination.

Andalousie

Ce rapport présente également les grandes lignes d'un nouveau projet, intitulé G+, apportant des progrès dans la méthodologie. Au cœur de ce projet, on trouve un système de classification qui permet de donner la priorité aux programmes budgétaires les plus susceptibles de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Quatre critères sont utilisés pour sélectionner des programmes qui :

- ont un pouvoir transformateur ;
- peuvent avoir un impact à grande échelle ;
- permettent de réduire les inégalités entre les sexes et
- concernant l'emploi dans l'administration de la région.

Chaque programme est évalué comme l'indique le tableau ci-dessous :

Échelle G+

	Prise en compte des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes	
Pertinence	Oui	Non
Faible	g1 Programmes ayant une incidence sur la population, de nature essentiellement interne ou instrumentale	g1 Programmes n'ayant aucun effet direct sur les personnes et peu ou pas d'effet indirect
Moyenne	G Programmes à faible impact, ayant un pouvoir transformateur limité ou une utilité fonctionnelle réduite	
Élevée	G+ Programmes présentant un intérêt majeur du fait de leur pouvoir transformateur, de leur impact et de leur utilité fonctionnelle reconnus	

28

L'évaluation par score doit être effectuée dans le cadre d'un processus participatif, avec des contributions de tous les centres administratifs sur l'ensemble des postes budgétaires, des informations sur les populations desservies et des contributions de chercheurs. Cette étape est suivie de la définition d'indicateurs, du lancement d'études, de la définition d'objectifs et d'actions stratégiques ainsi que de l'élaboration d'un système d'évaluation et de suivi.

Andalousie

La mise en place de cette nouvelle méthodologie et les changements organisationnels associés ont pour but de réaliser une transition progressive vers un système d'analyse susceptible d'être standardisé dans le cadre des activités quotidiennes de chaque administration, qui repose sur des critères simples et clairs, tout en restant flexible et ouvert aux besoins analytiques spécifiques de chacun des centres.

Dans la présentation des éléments de la structure de gestion et de coordination, le projet est défini comme impliquant « une rupture avec les méthodes traditionnelles et l'intégration de nouvelles habitudes et valeurs ». Les points suivants sont abordés en détail :

- les nouveaux processus d'apprentissage ;
- le renversement des valeurs, priorités et stéréotypes ;
- l'accessibilité de l'assistance technique ;
- la réalisation d'une campagne de sensibilisation interne ;
- la formation ;
- les actions permettant d'obtenir des résultats à court terme en vue de renforcer la dynamique du changement.

De manière générale, le document du projet se lit comme un guide sur le changement par la prise en compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes dans l'ensemble des systèmes et processus quotidiens, plus encore que sur l'intégration d'une perspective de genre. Il semblerait que le processus de changement qui est présenté ici repose sur la reconnaissance des limites inhérentes aux processus actuels pour ce qui est de la prise en compte des disparités et différences entre les femmes et les hommes.

Un élément essentiel fait toutefois défaut : la consultation avec les usagers des services et les femmes. Il y aurait la possibilité de créer un groupe de réflexion formé d'experts des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, l'Institut de la femme faisant partie de la Commission. L'absence de mécanismes permettant de tenir compte des usagers et de consulter les femmes est néanmoins surprenante. Il a été fait remarquer que les processus de mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ne parvenaient pas à donner la parole aux femmes. Quel que soit le niveau, l'absence de mécanismes permettant de mesurer directement les réactions des usagers n'est pas compatible avec une bonne gouvernance ; dans le domaine de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation des femmes est un objectif et une composante nécessaire.

Il est également intéressant de noter, en ce qui concerne l'organisation de cette initiative de prise en compte d'une perspective de genre dans le budget, la composition de la commission d'évaluation de l'impact de genre du budget et sa position au sein de l'administration. Ses représentants doivent tous être des fonctionnaires, et elle est hébergée et présidée par le ministère régional de l'Économie et des Finances. Son rattachement au ministère ayant « la responsabilité première en termes de négociation, d'affectation et de suivi des politiques budgétaires dans leur ensemble » permet d'assurer une supervision optimale.

Outils pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

L'analyse de genre des dépenses publiques est le premier exercice pratique lors de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Savoir combien de femmes et de filles, d'hommes et de garçons sont bénéficiaires de ces dépenses publiques est la première étape dans la prise de conscience que les budgets nécessitent une approche prenant en compte le genre. En plus des données qui présentent la répartition des dépenses publiques entre les femmes et les hommes, l'analyse doit comprendre des informations démontrant comment le genre détermine les besoins. Ces informations seront spécifiques au secteur sous analyse et à sa localisation géographique, entre autres variables. Ce qui est présenté ci-après illustre la façon de passer d'une simple analyse à l'intégration du genre en tant que composante pérenne de l'analyse.

En Suisse, l'initiative d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ayant recueilli le plus d'attention est l'étude BASS, publiée en 1996. Elle avait pour objectif de déterminer, par le biais d'une analyse, si les compressions budgétaires avaient un impact plus négatif sur les femmes que sur les hommes. Établie à la demande des femmes affiliées au Syndicat suisse des services publics (VPOD-Frauen), de la Conférence suisse des délégués sur l'égalité entre les femmes et les hommes et de la Fédération des services publics, elle a été menée par le centre suisse chargé des questions de politique du travail et de politique sociale (BASS) et a comparé les tendances en matière de dépenses publiques sur une période de dix ans, de 1984 à 1994.

Trois critères ont été retenus pour orienter l'analyse :

- ♦ Bénéfices tirés des dépenses publiques.
- Classification fonctionnelle des dépenses en fonction de leur impact présumé sur les femmes et les filles, les hommes et les garçons : i) neutre ; ii) favorisant princi-

Analyse de genre des dépenses publiques

L'Étude BASS, Suisse

- palement les femmes et les filles ; et iii) favorisant principalement les hommes et les garçons.
- Totaux calculés dans chacune des trois catégories pour chaque année
- Analyse comparative pour déterminer les tendances en matière d'impact différentiel sur 10 ans
- ♦ Impact différentiel sur l'emploi des femmes et des hommes
- Impact différencié par sexe sur l'emploi au sein de la fonction publique
- Impact différencié par sexe sur l'emploi lié aux marchés publics.
- ♦ Impact sur le travail non rémunéré
- Classification de toutes les lignes de dépenses en fonction de leur impact présumé ou, si possible, réel sur le travail non rémunéré
- 0 indique une absence d'impact sur le travail non rémunéré des femmes ; X indique un impact sur le travail non rémunéré des femmes

L'analyse a mis en évidence une distribution très inégale des dépenses publiques entre hommes et femmes à différents niveaux.

Il est important de garder à l'esprit que cette étude visait à répondre à des questions liées à l'impact des compressions budgétaires sur les femmes. Elle s'est en particulier penchée sur le fait de savoir si ces économies étaient réalisées au détriment des femmes, mais n'a pas étudié l'impact différencié par sexe des dépenses publiques. Bien que cette méthode puisse n'avoir qu'un intérêt limité pour l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (Madoerin 2007), elle analyse l'impact macro- et méso-économique des dépenses publiques sur les rapports de force entre les hommes et les femmes.

Cette initiative « externe » au gouvernement a exploité les informations disponibles au public. En cette qualité, elle constitue un modèle en matière de collecte et d'analyse d'informations à des fins de lobbying. Des difficultés considérables ont été rencontrées pour ce qui est de

l'accès aux données. Un autre intérêt de cette étude a été l'examen de l'impact sur l'emploi lié aux marchés publics, un aspect important « eu égard à l'externalisation et à la privatisation des services publics » (Madoerin 2007).

Méthodologie appliquée dans l'étude BASS pour une analyse budgétaire selon des critères de sexe (Bauer.Baumann 1996 : 22ff)

Étapes	Questions/exemples
Obtention des données	Décomposition fonctionnelle des budgets sur plusieurs années (en fonction des responsabilités de l'État), par ex : administration générale, sécurité publique, éducation, etc.
Classification des postes de dépenses en fonction des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • emploi • avantages • travail non rémunéré des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité publique en question crée-t-elle plus d'emploi pour les femmes, les hommes, ou de manière égale entre les sexes ? • L'activité publique en question présente-t-elle plus d'avantages pour les hommes que pour les femmes ou inversement, ou les deux sexes en tirent-ils le même avantage ? • Les mesures de réduction des dépenses publiques entraînent-elles une augmentation du nombre de femmes exerçant un travail non rémunéré ?
Calcul des différences	Comparaison entre la période de compression budgétaire et une période de référence : quelle a été l'évolution des différents postes sur la période de comparaison par rapport aux dépenses globales ?
Incidence sur la politique	La question de l'égalité entre les femmes et les hommes doit être prise au sérieux ; une redistribution des fonds publics qui ont longtemps fait bénéficier les hommes d'avantages supérieurs à la moyenne s'avère nécessaire.

La procédure décrite ci-après concerne l'analyse d'incidence des bénéficiés, un outil d'analyse quantitative de base. Nombre d'initiatives de budgets prenant en compte le genre entreprises en Europe lors de la dernière décennie ont utilisé cette approche, l'ont modifiée pour l'adapter aux conditions locales et aux situations de départ. A un premier niveau, il s'agit tout simplement de calculer un coût unitaire.

Approche de base – Analyse d'incidence des bénéficiés

Incidence des bénéfiques au niveau global

Dans l'étude suisse BASS, une analyse de l'incidence des bénéfiques a été menée dans tout le pays en utilisant les informations accessibles au public.

Contexte

- ◆ Peut être appliquée aussi bien de manière globale qu'à une ligne budgétaire bien définie.
- ◆ Au niveau global, des informations peuvent être obtenues à partir des statistiques nationales, par exemple l'ampleur des dépenses consacrées à l'enseignement du premier degré sur une période donnée et le nombre d'étudiants inscrits.
- ◆ Appliquée à une ligne budgétaire donnée, elle peut par exemple concerner un programme de promotion de la santé, un projet en faveur de la reprise d'une activité professionnelle, une initiative visant à encourager l'apprentissage tout au long de la vie, un projet de transport rural.
- ◆ A la base, c'est un simple calcul.
- ◆ Elle est souvent utilisée dans le contexte d'initiatives pilotes de budgets prenant en compte le genre.

Objectifs

- ◆ Démontrer comment les services ministériels, et par là les dépenses gouvernementales, bénéficient aux femmes et aux hommes.
- ◆ Sensibiliser aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes liées à cette différence d'impact.
- ◆ Illustrer la nécessité d'une approche sensible au genre dans les décisions budgétaires.

Procédure

- ◆ Déterminer les ressources budgétaires (le montant des sommes dépensées).
- ◆ Déterminer le nombre de bénéficiaires ou utilisatrices.
- ◆ Déterminer le coût unitaire, c.à.d. le coût par bénéficiaire.
- ◆ Ventiler par sexe, c.à.d. préciser le nombre de femmes et d'hommes ayant bénéficié des dépenses.

- ♦ Un aperçu des dépenses en fonction du sexe du bénéficiaire.
- ♦ Cette analyse peut mettre en évidence une répartition disproportionnée des dépenses par sexe.
- ♦ Cet exercice fait apparaître un certain nombre de possibilités d'étude et d'analyse.
- ♦ De quelles autres informations avons-nous besoin pour mieux comprendre les différences d'impact des dépenses ?

Résultat

Observations

Analyse de l'incidence des bénéfiques

L'ensemble des conclusions de cette analyse, appliquée à toutes les lignes budgétaires composant un programme ou à l'activité d'un service ministériel ou organisme public, permettent de dégager une vision plus large, ce qui permet ensuite d'approfondir l'analyse. D'autres questions sont à examiner, et notamment les suivantes :

- Les déséquilibres dans un programme donné sont-ils compensés par des résultats plus équitables dans un programme connexe ?
- Des ressources supplémentaires sont-elles nécessaires pour permettre aux femmes et aux hommes d'avoir accès à un programme lorsque leur taux de participation est anormalement bas ?
- Quels enseignements tirer des programmes répartis de manière plus équitable entre les hommes et les femmes ?
- Quel est l'impact de l'économie des services à la personne non rémunérés sur un ensemble de programmes ?
- Comment les ressources peuvent-elles être mieux ciblées pour tenir compte de la charge des services à la personne, qui pèse de façon disproportionnée sur les femmes ?

Afin d'étendre l'analyse au-delà de cet exercice quantitatif basique, un certain nombre de domaines spécifiques peuvent être étudiés. Cela signifie intégrer d'autres perspectives, les observations de collègues d'autres services par exemple, le point de vue des bénéficiaires et des personnes appartenant aux groupes utilisateurs des services, des militants de l'égalité et des experts. Comme le fait observer Elson, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire consiste à rapprocher des ensembles de connaissances et d'informations qui ne sont normalement pas examinés conjointement (Elson 2002).

Extension de l'analyse

Connaissance du groupe cible

- ◆ Quel est le profil du groupe cible pour lequel le programme est prévu ? Le groupe cible peut-il être décrit en termes de : sexe, âge, origine ethnique/raciale, handicap, état civil et localisation géographique ?
- ◆ Le profil du bénéficiaire correspond-il au profil du groupe cible ?
- ◆ Si ce n'est pas le cas, qui dans le groupe cible n'a pas été bénéficiaire ?
- ◆ Pourquoi certains membres du groupe-cible n'ont-ils pas été bénéficiaires ?
- ◆ Quel pourcentage du groupe cible a bénéficié du programme ?

Ligne budgétaire

- ◆ La dotation pour ce programme a-t-elle été dépensée en totalité ? Si non, à combien s'élève la part non consommée ?
- ◆ La dotation était-elle suffisante pour la taille du groupe cible ? (voir le pourcentage du groupe cible atteint).
- ◆ La dotation a-t-elle augmenté ou diminué sur une certaine période ?
- ◆ Quelle est la nature de la dotation (financement principal, durée maximale, annuelle, etc.)
- ◆ Quelles sont les contraintes liées au financement ?
- ◆ Qui décide des ré-orientations de décisions dans l'utilisation des dotations et qui peut influencer ces décisions ?

Adaptation des politiques aux dépenses

- ◆ Quels sont les objectifs rattachés à cette ligne de financement ?
- ◆ Quels cibles et indicateurs ont été mis en place pour déterminer si ces objectifs ont été respectés ?
- ◆ Comment la politique de l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes s'applique-t-elle à ce programme ?
- ◆ Une évaluation de l'impact de genre a-t-elle été effectuée pour ce programme ?
- ◆ Des systèmes ont-ils été mis en place pour évaluer l'impact de genre de ce programme ?

Cadre fonctionnel permettant de relier les budgets aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes (Elson, 2002)

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire consiste à rapprocher deux ensembles de connaissances qui restent généralement séparés : celles concernant les inégalités entre les sexes et celles concernant les finances publiques/programmes du secteur public.

Priorité	Prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes	Données/informations requises
Ressources (financements mis à disposition et utilisés tels qu'ils sont présentés dans la classification fonctionnelle ou par programme)	Les ressources sont-elles adéquates pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que d'autres objectifs ?	Données ventilées par sexe Objectifs et indicateurs en matière de résultats et d'impact – une amélioration peut être nécessaire en définissant les sources
Activités (services prévus et mis à disposition, par ex. services de santé, soutien aux entreprises, transferts sociaux, etc.)	Les activités sont-elles conçues pour être également adaptées aux femmes et aux hommes ? Les activités sont-elles adaptées pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que d'autres objectifs ?	d'information pertinentes (statistiques) Compréhension des relations entre les femmes et les hommes Le dialogue entre les responsables publics et la société civile est l'une des méthodes recommandées
Résultats (utilisation prévue et réelle des activités, par ex. patients pris en charge, entreprises bénéficiant d'un soutien, augmentation de certains revenus, etc.)	Les résultats sont-ils répartis équitablement entre hommes et femmes ? Les résultats sont-ils adaptés pour atteindre l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, entre autres ?	pour une bonne compréhension Si la réponse aux questions est NON, des changements doivent être définis dans les quatre domaines pour corriger les inégalités entre hommes et femmes mises en évidence.
Effets (résultats prévus et réels par rapport à des objectifs plus larges, par ex : population en bonne santé, compétitivité des entreprises, réduction de la pauvreté)	Les effets favorisent-ils l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que d'autres objectifs ?	

Observations

- ♦ Il importe, à ce stade de l'analyse, de se demander s'il est possible de déterminer si ce programme a contribué à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, s'il les a aggravées ou n'a eu aucune influence ?
- ♦ Les réponses à ces questions et la nature de l'analyse produite apporteront des informations fort utiles sur :
 - la capacité des systèmes à mener une analyse
 - la disponibilité des données
 - leur qualité en relation avec leur ventilation
 - le lien entre les décisions budgétaires et la politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- ♦ Des indications seront également obtenues sur :
 - l'action requise, en termes de formation et de développement des systèmes, pour améliorer la capacité analytique
 - les moyens d'approfondir et de systématiser l'analyse.

Renforcer l'expertise de genre

Il est probable que le degré d'analyse présenté ci-dessus ne permettra d'obtenir qu'une vision limitée de l'impact de genre du programme de dépenses. Par ailleurs, la partie « mise en correspondance des politiques et des dépenses » suscitera peut-être plus de questions qu'elle n'apportera de réponses. Le développement des compétences dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes devrait faire partie intégrante de l'élaboration des politiques et de la planification des programmes. Il doit s'agir d'un processus permanent d'élaboration de critères, de définition d'objectifs, de suivi des résultats et d'ajustement des programmes ultérieurs, avec de nouveaux objectifs et résultats.

Ci-après sont présentées des suggestions sur les premières étapes du développement de l'expertise de genre :

- ♦ Choisir un secteur de dépense où les enseignements à tirer sur le plan de l'impact de genre semblent être les plus probants.
- ♦ Quelle est la politique de l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans ce domaine ? Y-

a-t-il des objectifs, cibles, indicateurs rattachés à cette politique ?

- ♦ Comment la politique de l'État en matière d'égalité entre les femmes et les hommes peut-elle être appliquée à ce programme ou ce secteur de dépense en particulier ?
- ♦ Quelles sont les informations (recherche publique et indépendante) et compétences (ONG, experts/chercheurs dans les questions de genre) disponibles ?
- ♦ Quelles sont les informations disponibles sur le point de vue des usagers des services ? Une enquête a-t-elle été menée auprès des bénéficiaires pour mesurer le degré de satisfaction des usagers des services ? (Voir *Outils du Secrétariat du Commonwealth*, page 43.)

Parmi les exemples d'initiatives d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en Europe, il existe une méthodologie de l'approche intégrée qui varie selon les circonstances locales. L'objectif de cette stratégie est d'intégrer le genre en tant que catégorie d'analyse dans la planification des programmes budgétaires. La procédure décrite ci-après fait la synthèse des différentes variantes utilisées.

**Intégrer le genre
en tant que
catégorie d'analyse**

Pertinence au regard du genre

En Andalousie, un système de classification a été mis en place dans le cadre du projet G+ pour déterminer la pertinence des lignes de dépenses au regard du genre. La stratégie consiste à identifier et à travailler sur les programmes les plus susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'égalité entre les femmes et les hommes (voir page 27 pour plus de détails).

38

La méthodologie suppose une application récurrente et périodique, ce qui signifie qu'elle doit être appliquée chaque année parallèlement à la planification budgétaire ordinaire ou dans le cadre de cette dernière. L'exercice sera donc approfondi à chaque nouvelle application, et nécessitera sans doute des mises au point compte tenu des informations recueillies et des autres évolutions en la matière.

Comme cela a été indiqué ailleurs dans la présente publication, la coordination de ces opérations devrait être assurée par un groupe directeur formé de personnes compétentes dans ce domaine.

Étape 1

Faire la synthèse de toutes les informations pertinentes disponibles concernant la ligne budgétaire/le programme en question, et notamment :

- ◆ les objectifs définis par le service concerné
- ◆ les informations sur les résultats obtenus
- ◆ les changements dans les dépenses sur une période donnée, et leur impact
- ◆ le rapport avec d'autres programmes similaires dans le même secteur/au sein du même organisme.

Étape 2

Réunir toutes les informations sur le groupe cible, notamment selon une perspective de genre. Parmi les sources d'information, on trouve :

- ◆ les données rassemblées par les services dont on analyse le budget (inciter à rassembler des données ventilées par sexe)
- ◆ les rapports du bureau national des statistiques
- ◆ les rapports indépendants de chercheurs et d'ONG axés sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes présentant un intérêt pour le groupe cible
- ◆ l'impact de la ligne budgétaire/du programme sur le travail non rémunéré
- ◆ les évaluations des bénéficiaires
- ◆ les rapports d'évaluation officiels et/ou indépendants, spécifiques au programme ou concernant des programmes connexes
- ◆ les consultations avec les experts de la société civile dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes – des mécanismes de consultation devraient être intégrés d'office dans la planification des programmes
- ◆ les défis et les obstacles liés au genre dans l'accès au programme.

Fixer des objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour le programme, eu égard en particulier aux éléments suivants :

- ♦ précédents objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour le programme en question, le cas échéant
- ♦ objectifs nationaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans ce secteur
- ♦ analyse et recherches de genre, spécifiques au secteur
- ♦ connaissances acquises suite à l'étape 2 ci-dessus.

Étape 3

Définir une stratégie en matière d'allocation des ressources de manière à atteindre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes. L'on tiendra compte ici des changements à apporter aux systèmes, aux processus, aux mécanismes de suivi des effectifs ainsi qu'à la structure de décision, etc., autrement dit à l'ensemble des infrastructures associées à l'allocation des ressources, pour atteindre ces objectifs.

Étape 4

- ♦ mécanismes permettant le bon fonctionnement du comité de coordination chargé de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire
- ♦ formation du personnel aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes
- ♦ amélioration des données pertinentes sur le genre incluant, mais ne se limitant pas aux données ventilées par sexe
- ♦ mesures – appuyées par le budget – visant à résoudre les problèmes d'accès liés au genre
- ♦ existence d'une corrélation entre les objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes et d'autres objectifs associés à la ligne budgétaire/au programme, notamment pour veiller à ce qu'il n'y ait aucun conflit entre les deux ensembles d'objectifs
- ♦ mécanisme permettant de faire connaître au plus haut niveau du gouvernement les résultats obtenus et connaissances acquises s'agissant des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes.

Étape 5

Établir des indicateurs de genre pertinents. La qualité de ce travail dépendra dans une certaine mesure des antécédents en matière d'utilisation de ce type d'indicateurs dans le service en question. Comme cela a été mentionné dans l'introduction du présent chapitre, le choix des indicateurs de genre évoluera dans le temps, au fur et à mesure que la connaissance des spécificités de genre s'améliorera et que les objectifs seront atteints.

- ◆ définir des indicateurs pertinents au niveau local ou spécifiques à un programme si possible
- ◆ établir des indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- ◆ établir des indicateurs pour toutes les étapes du processus, dans une optique d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les activités – (voir cadre fonctionnel d'Elson, page 36, et cadre résultats/réalisations de Sharp, page 55).

Étape 6

Incorporer des processus de suivi et d'évaluation. Il importe que tous les aspects de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation et que les enseignements tirés soient réintégrés dans le processus. L'accent doit être mis sur les questions suivantes :

- ◆ les changements dans les dotations budgétaires ont-ils permis d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'égalité entre les femmes et les hommes ?
- ◆ des modifications supplémentaires de ces dotations sont-elles nécessaires pour une meilleure réalisation des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes ?
- ◆ faut-il un programme d'action positive pour corriger d'urgence une situation dans laquelle une partie de la population est désavantagée ?
- ◆ des changements dans les dotations budgétaires sont-ils nécessaires plus haut dans la hiérarchie, c'est-à-dire à un niveau de responsabilité supérieur ?
- ◆ comment l'analyse économique de genre peut-elle être élargie pour améliorer la réalisation des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes ?

- ♦ quels ajustements doivent être apportés aux infrastructures pour faire de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire une priorité ?
- ♦ des ressources et des formations supplémentaires sont-elles nécessaires ?

L'approche par capacités (capability approach)

L'application de l'approche par capacités à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une démarche relativement récente, qui a été suivie dans un certain nombre de régions, provinces et de municipalités en Italie. L'approche par capacités est un cadre conceptuel qui permet d'évaluer dans quelle mesure le gouvernement contribue au bien-être de ses citoyens. Elle privilégie le bien-être plutôt que les services publics, la fin plutôt que les moyens. Dans ce contexte, le développement d'une méthode d'analyse commence par la définition de la notion de bien-être pour différentes personnes, dans tous les aspects de leur vie. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet aux administrateurs d'exercer leur travail en raisonnant en termes de bien-être plutôt qu'en termes de ressources et de résultats budgétaires, ce qui humanise leur travail. Elle se distingue des autres conceptions de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire car l'accent y est mis sur « le degré de développement personnel que les femmes sont susceptibles d'atteindre grâce aux dépenses engagées plutôt que sur « l'utilisation des ressources publiques en vue de la réalisation de l'équité entre les femmes et les hommes » (Addabbo, 2004).

Pour réaliser un audit de genre dans les services publics, il faut établir une matrice qui croise les politiques et services publics avec divers aspects de l'autonomisation de genre ou capacité. Cela implique de traduire le langage utilisé dans l'administration de la fonction publique dans celui du cadre conceptuel de l'approche par capacités. Deux termes sont fondamentaux ici : la « capacité » et les « fonctionnements ». Il peut être utile de considérer que la première donne du potentiel à l'autre. La notion de « fonctionnements » renvoie aux réalisations, aux façons d'agir et d'être d'une personne au regard de la manière dont elle veut vivre. La capacité désigne la faculté d'une personne à utiliser ses propres ressources en vue d'accomplir des « fonctionnements ».

Le tableau à la page 44 montre comment cette matrice a été appliquée au budget de la province de Modène. La lecture de la matrice et l'ébauche d'une réflexion sur le fonctionnement des neuf services en termes de capacités marquent la naissance d'une nouvelle approche, en particulier du point de vue des administrateurs publics. Il est à noter que la matrice permet de croiser chaque service avec chaque capacité, ce qui fait ressortir l'un des aspects fondamentaux de cette approche, à savoir la reconnaissance de la nature multidimensionnelle de chaque capacité et de la nécessité de « contributions différentes, d'une coopération et d'un partage des responsabilités entre les différents services ». Être instruit, par exemple, fait intervenir des secteurs tels que le transport, la santé, l'alimentation, l'égalité des chances, le sport, ainsi que l'école (Addabbo, 2004).

L'approche par capacités (capability approach)

Une approche collaborative – s'appuyant sur les différentes sources de données et d'informations disponibles, sur l'expertise des administrateurs publics d'un certain nombre d'institutions et en liaison avec les communautés locales – semble être la plus appropriée pour établir la liste des capacités à examiner dans le cadre de l'allocation des fonds publics. Cette méthode offre bien des possibilités car elle constitue une approche globale qui implique d'œuvrer en faveur du bien-être de la population et d'investir dans des retombées à long terme. Elle permet également d'apporter des changements dans les dépenses en cas de non-réalisation d'une capacité.

Outils du Secrétariat du Commonwealth

Sites Internet : <http://www.thecommonwealth.org/gender/>, <http://www.thecommonwealth.org/>.

Cet ensemble de 7 outils a été élaboré par la Professeure Diane Elson en 1999 pour le Secrétariat du Commonwealth en tant que partie intégrante de l'initiative pour un budget prenant en compte le genre.

- ◆ Évaluation des services publics offerts et des priorités budgétaires par les bénéficiaires de chaque sexe. L'analyse repose sur des informations qualitatives obtenues par le biais de sondages d'opinion, de groupes de discussion, d'études de comportement, etc., demandant aux bénéficiaires potentiels ou réels dans quelle mesure les politiques et programmes gouvernementaux tiennent compte de leurs priorités et répondent à leurs besoins.
- ◆ Analyse de genre de l'incidence des dépenses publiques. Il s'agit d'un outil quantitatif qui mesure le coût unitaire des services publics et la répartition des dépenses publiques entre les femmes et les hommes en fonction de leur degré d'utilisation de ces services. Cela implique de calculer le coût unitaire d'un service et de déterminer combien d'hommes et de femmes en bénéficient. Au niveau global, les données issues d'enquêtes auprès des ménages peuvent être utilisées ; pour une vision plus détaillée, l'analyse est à mener de préférence au niveau des programmes (voir *Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau des programmes*, page 62).
- ◆ Évaluation des politiques prenant en compte le genre. Cet outil est utilisé pour évaluer les orientations qui sous-tendent la répartition des crédits budgétaires en

Mise en œuvre de la matrice au budget de la province de Modène

Services	Capacités								
	Être instruit et formé	Vivre dans un environnement sain et sûr	Être mobile sur le territoire	Se sentir en sécurité	Avoir accès aux ressources	Mener une vie saine	Être soucieux du bien-être d'autrui	Avoir des loisirs	Être informé
Éducation et formation									
Environnement et protection civile									
BTP et transport									
Produits alimentaires et agriculture									
Politique économique, ressources humaines et égalité des chances									
Tourisme, culture et sport									
Urbanisme et aménagement du territoire									
Travail, services sociaux, secteur bénévole et migrants									
Gestion budgétaire, Union européenne, affaires institutionnelles									

vue de déterminer leur impact éventuel sur les femmes et les hommes. Il remet en question l'hypothèse selon laquelle les effets des politiques budgétaires sur les hommes et les femmes sont neutres et cherche à déterminer de quelle manière les politiques et les affectations de ressources qui y sont associées sont susceptibles de réduire ou d'accroître les inégalités entre les femmes et les hommes.

- ◆ Formulation des budgets prenant en compte le genre. Cet outil montre de quelle manière les dépenses publiques dans leur ensemble, et par secteurs, devraient tenir compte des problèmes d'inégalité entre les femmes et les hommes. Cela implique de ventiler les dépenses prévues par catégories pertinentes au regard du genre. Généralement, les dépenses publiques sont organisées par ministère et domaine d'activité, par dépenses d'équipement et de fonctionnement et par lignes budgétaires, par ex : personnel, matériel, etc. Parmi les catégories pertinentes au regard du genre, on trouve par exemple : la part des dépenses consacrée aux femmes et aux hommes pour corriger les inégalités, la part des dépenses consacrée aux transferts de revenus absolument indispensables pour réduire les inégalités de revenus entre hommes et femmes, la part des dépenses consacrée au soutien aux entreprises, la part des dépenses destinée aux mécanismes nationaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes, etc.
- ◆ Analyse ventilée par sexe de l'impact du budget sur l'emploi du temps. Cet outil permet d'identifier les relations entre le budget national et le travail non rémunéré, souvent appelé économie des services non rémunérés à la personne (care economy). L'objectif est de trouver un moyen de quantifier ce travail non rémunéré, de montrer la répartition entre hommes et femmes et d'élaborer des politiques budgétaires qui tiennent compte de la contribution de ce travail non rémunéré à l'économie. La charge de travail non rémunéré des femmes est plus lourde que celles des

hommes ; le temps dont elles disposent pour exercer d'autres activités, notamment au regard des opportunités sur le marché de l'emploi, est donc limité (voir l'étude BASS, page 32, et celle du canton de Bâle-Ville, page 25).

- ♦ Cadre de politique économique à moyen terme tenant compte de la problématique homme-femme. Aujourd'hui, les stratégies politiques macroéconomiques à moyen terme sont élaborées à l'aide de nombreux modèles économiques, dont aucun ne tient compte des questions de genre. La méthode à employer pour intégrer la perspective de genre dans ces modèles consiste à ventiler par sexe les variables, si possible, ou à construire de nouveaux modèles prenant en compte le genre.
- ♦ Analyse de l'incidence fiscale ventilée par sexe. Cet outil examine les différentes formes de fiscalité directe et indirecte, afin de calculer les taxes payées par les différentes catégories d'individus ou de ménages.

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire à différents niveaux

Dans ce chapitre, nous examinerons un échantillon des différents types d'activités d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire entreprises en Europe ces dix dernières années. Les exemples présentés sont organisés comme suit :

- ◆ Gouvernement central
- ◆ Niveau sectoriel/ministériel
- ◆ Pouvoirs locaux/régionaux
- ◆ Programmes

Gouvernement central

Il va de soi que les budgets nationaux sont concernés par l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Cela implique de percevoir les recettes publiques et d'attribuer les ressources publiques d'une manière qui soit compatible avec la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est au niveau du gouvernement central que sont prises les grandes décisions budgétaires : elles déterminent la répartition des fonds publics entre différentes priorités concurrentes. S'agissant des décisions budgétaires qui visent à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, l'on privilégie généralement des questions telles que les crédits d'impôt pour les familles, les allocations pour garde d'enfants, la multiplication des avantages sociaux, les programmes pour l'emploi et le marché

du travail ainsi que l'élaboration de nouveaux programmes axés sur la santé des femmes et/ou des hommes, etc. Il est probable que le financement disponible sera mis dans un même « panier », dont la responsabilité incombera à un seul ministère.

A ce niveau, les travaux d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire peuvent être lancés et soutenus par les moyens suivants, entre autres :

- ◆ Donner une base législative à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire
- ◆ Relier l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et les processus de réforme budgétaire
- ◆ Faire réaliser des exercices de calcul des coûts
- ◆ Établir un relevé de la situation budgétaire en ce qui concerne les femmes

La mise en place d'une base législative pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une solution au niveau du gouvernement central. Le degré d'engagement en faveur de cette stratégie et la capacité à la mettre en œuvre de manière efficace dépendront de la spécificité de la législation, spécificité qui peut notamment prendre les formes suivantes :

- ◆ définir les composantes d'un cadre opérationnel qui attribue des pouvoirs de contrôle, ainsi que les questions de responsabilité et de suivi ;
- ◆ prévoir des systèmes de collecte et de gestion de données à adapter à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- ◆ veiller à ce que les mesures visant à accroître les recettes soient examinées selon une perspective de genre ;
- ◆ rendre obligatoire l'établissement d'un rapport annuel sur les progrès réalisés et sa publication dans les documents budgétaires officiels.

Donner une base législative à l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

L'obligation d'adopter une stratégie budgétaire prenant en compte le genre est inscrite dans la législation en Autriche, en Belgique et en Espagne. Les paragraphes suivants présentent brièvement la législation de chaque pays en la matière.

Autriche

L'égalité entre les femmes et les hommes est solidement ancrée dans la législation autrichienne : l'article 7 de la Constitution fédérale oblige le gouvernement fédéral, les provinces et les pouvoirs locaux à veiller à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Un certain nombre d'initiatives de budgets prenant en compte le genre ont été menées dans le pays, au niveau national, provincial et local*. Mises en commun, elles forment une vaste banque d'expériences.

L'amendement le plus récent à la Constitution fédérale (article 13 (3), janvier 2008) oblige les entités gouvernementales à tous les niveaux à viser à l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur gestion budgétaire. Le budget fédéral 2009 intégrera une dimension de genre sur la base de cet article. D'après M^{me} Elfriede Fritz du ministère fédéral des Finances, « nous disposons maintenant dans la Constitution fédérale d'une excellente base juridique pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, mais sa mise en œuvre nécessite une volonté politique, une compréhension et une coopération entre les experts de plusieurs domaines, à différents niveaux ».

Il importe de noter que la législation qui prévoit l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en Autriche a été adoptée dans le contexte d'une réforme du droit budgétaire. Dans le cadre de la budgétisation axée sur les performances, l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes est à mettre en parallèle avec les objectifs de transparence et d'efficacité et l'obligation de rendre des comptes s'agissant de la gestion des res-

* Pour plus d'informations, voir <http://www.imag-gendermainstreaming.at/>.

sources publiques pour la production de services publics. Cela signifie que l'égalité entre les femmes et les hommes est placée « au même niveau juridique que les objectifs d'équilibre macroéconomique et de financement durable » (Klatzer, 2008). Le nouveau régime de budgétisation axée sur les performances, donnant la priorité à l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, sera mis en place d'ici 2013.

Dans le cadre de sa présidence de l'Union européenne en 2001, la Belgique, en coopération avec l'OCDE, l'UNIFEM et le Conseil des ministres des pays nordiques, a tenu une conférence de haut niveau sur le thème « Renforcement de la gouvernance économique et financière : vers des budgets répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes ». Cette conférence a abouti à un certain nombre de nouvelles initiatives de prise en compte d'une perspective de genre dans le budget en Europe, dont une en Belgique. Cette dernière visait à étudier la faisabilité de l'application de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire aux services et activités du gouvernement fédéral belge.

Finalement, une loi en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes a été adoptée en Belgique en 2007, ouvrant la voie vers l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire à l'échelle du système. Cette loi prévoit globalement que le gouvernement veille à l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble des politiques, mesures, préparations de budgets ou actions qu'il prend et cela en vue d'éviter ou de corriger d'éventuelles inégalités entre les femmes et les hommes. Elle prévoit notamment que chaque service ministériel est tenu de donner le détail des dépenses et d'intégrer la dimension de genre dans les préparations de budget. Les « notes de genre » établies par chaque service explicitent les démarches faites dans

Belgique

ce domaine et doivent être jointes au projet de budget présenté au ministère du Budget, puis à une note de genre annexée au budget fédéral.

La loi demande au gouvernement de présenter, en début de mandat, ses objectifs stratégiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que ses priorités d'action dans ce domaine. Elle oblige également les services ministériels à appliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures de passation des marchés publics.

Si la circulaire budgétaire de 2009 mentionne effectivement le principe d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et l'obligation juridique associée, elle prévoit que, dans un premier temps, la note de genre vise à identifier les budgets spécifiques prévus pour des projets en matière d'égalité des femmes et des hommes. Dans un second temps, l'objectif de la note de genre visera également à examiner l'impact de genre des crédits prévus. Les services ministériels sont appelés à effectuer une analyse de genre complète d'ici 2010, qui sera intégrée dans la note de genre pour le budget 2011.

En Belgique, c'est l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes qui est chargé d'orienter et d'accompagner la mise en œuvre de la législation. Ses travaux, qui sont bien engagés, englobent la préparation et l'organisation de formations, la rédaction de manuels et d'aide-mémoires, ainsi que l'élaboration d'outils et de méthodes. La loi mentionne également une structure de gestion importante, à savoir le groupe interdépartemental de coordination composé de hauts fonctionnaires de chaque service public et de chaque cabinet ministériel. L'Institut est également représenté au sein de ce groupe et fait office de secrétariat.

En ce qui concerne les données et indicateurs, la loi prévoit l'établissement de statistiques ventilées par sexe dans tous les domaines ainsi que des indicateurs de genre. La forme et le contenu du rapport d'évaluation de l'impact

des projets sur la situation respective des femmes et des hommes, dit « test de genre », sont fixés par le gouvernement.

S'il existe une base législative pour les budgets prenant en compte le genre en Espagne, cette dernière n'est pas encore suffisamment développée. L'article 15 de la loi constitutionnelle 3/2007 qui traite des mesures à prendre en vue de réaliser l'égalité effective entre les femmes et les hommes énonce que les gouvernements s'emploieront à intégrer le principe de l'égalité dans l'adoption et la mise en œuvre de leur législation, dans la définition et la budgétisation des politiques publiques dans tous les domaines, et dans l'exercice de leurs activités en général. Une ordonnance d'avril 2007, qui établit les règles pour la préparation du budget général de l'État pour 2008, énonce que les fonctions des comités d'analyse des programmes incluent « l'analyse de l'impact des programmes de dépenses dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes ». Cela étant, une réglementation juridique plus claire est nécessaire pour la réalisation pleine et entière de cette mission.

L'adoption par le Conseil des Ministres en mars 2005 du Plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes (Ordonnance APU/526/2005) a marqué une évolution en la matière. Cette ordonnance prévoit une série de mesures concernant les systèmes de données statistiques et d'information visant à promouvoir la mise en œuvre des stratégies d'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques fiscales et budgétaires. Parmi ces mesures figurent la mise en place de nouveaux indicateurs ventilés par sexe pour les programmes budgétaires, l'examen de la composante de genre et son intégration dans les modèles standardisés d'auto-liquidation des taxes, redevances et impôts publics et, plus important encore, l'analyse des données statistiques pour déterminer quels indicateurs devraient être ventilés par sexe.

Espagne

En Espagne, la base législative actuelle n'est certes pas suffisamment solide, mais il existe des dispositions intéressantes concernant les données, comme nous l'avons vu précédemment. Sur recommandation de l'Institut de la femme, commission des statistiques créée par le ministère des Affaires sociales, la priorité a été donnée à la perspective de genre, ce qui a, par la même occasion, permis de sensibiliser à cette question. S'appuyant sur cette initiative, l'Observatoire pour l'égalité a décidé de créer un nouveau groupe statistique dont le mandat est d'étudier les modifications à apporter aux statistiques actuelles en plus de leur ventilation par sexe. Il pourrait s'agir là d'une avancée majeure, la difficulté de faire apparaître les spécificités de genre dans les systèmes de données étant reconnue.

En Andalousie, une loi a été adoptée en 2003 sur l'application d'une évaluation de l'impact de genre à tous les projets de lois et textes réglementaires. En ce qui concerne le budget de la communauté autonome, elle prévoit la création d'une nouvelle commission rattachée au ministère de l'Économie et des Finances, chargée de préparer une évaluation de l'avant-projet de budget avec la participation de l'Institut andalou de la femme. Cette commission a pour mission de « promouvoir et encourager l'élaboration, au sein des différents ministères, d'avant-projets de budgets intégrant une perspective de genre et la réalisation d'audits sur les questions d'égalité entre hommes et femmes dans les ministères, sociétés et organes de la Junta de Andalucía » (article 139, loi 18/2003)

**Relier l'intégration
d'une perspective
de genre dans le
processus
budgétaire aux
processus de
réforme budgétaire**

Dans le monde entier, les gouvernements réforment leurs processus budgétaires, s'orientant de plus en plus vers la budgétisation axée sur les performances (Sharp, 2003). Du fait de la réorganisation des systèmes et processus et de l'incorporation de nouvelles données dans de nouveaux modèles, il devient également possible de faire une place aux considérations d'égalité entre les femmes et les hommes. Comme nous l'avons vu précédemment, l'Autriche a inscrit l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans sa nouvelle approche budgétaire axée sur les performances pour 2013.

La ville de Munich peut également être citée en exemple ici. Des travaux y ont été entrepris en 2006 pour déterminer comment relier efficacement les données relatives aux services et la planification budgétaire. Ils s'effectuent dans le cadre de la nouvelle réforme de la gestion publique et du changement de système comptable de la municipalité. La municipalité tient à ce que l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et la prise en compte d'une perspective de genre dans le budget fassent partie intégrante du processus, dès le départ. Les programmes de formation en cours privilégient l'analyse des groupes cibles, l'évaluation et l'interprétation des données statistiques et des résultats d'études, ainsi que la mise en place d'indicateurs de performance. Il convient de tenir compte de la distinction entre les hommes et les femmes dans tous ces domaines.

Dans son ouvrage *Budgeting for equity*, Rhonda Sharp étudie les possibilités d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans le cadre de la budgétisation axée sur les performances (voir page 55 pour plus de détails).

Les exercices de calcul des coûts représentent un outil utile pour la préparation des budgets et pour déterminer si les budgets sont adaptés à la réalisation des objectifs de chaque ligne budgétaire. Il existe de nombreuses façons d'élaborer cet outil. Par exemple, lorsque l'on sait qu'un nombre X de personnes bénéficient d'un service financé par une ligne budgétaire particulière, que la population a augmenté de $Y\%$ et le coût des services a augmenté de $Z\%$, il est relativement facile de calculer les besoins devant être budgétisés afin de continuer à fournir ce service.

Utiliser un service de calcul des coûts dans un contexte de promotion de l'égalité demande un cadre analytique plus complexe. Calculer, par exemple, de façon adéquate, le coût effectif de la violence domestique, ou de la disponibilité de services de dépistage du cancer pour les hommes, ou de l'accès de l'éducation pour tous,

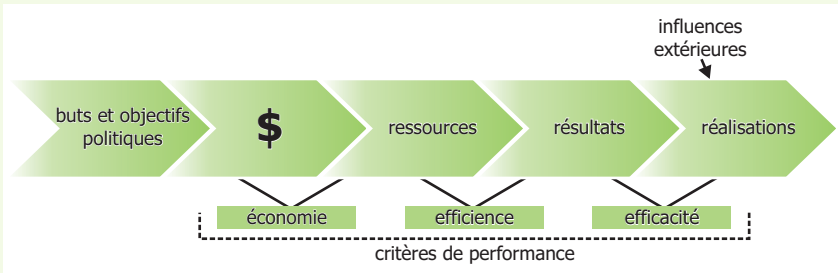
Exercices de calcul des coûts

Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats et réalisations (Sharp 2003)

Motivés par des considérations de transparence et d'efficacité, de plus en plus de pays s'orientent vers une budgétisation axée sur les performances. Un certain nombre de variantes sont issues de cette tendance à abandonner la budgétisation par poste, parmi lesquelles la budgétisation par activité, la budgétisation de programme et la budgétisation axée sur les résultats et réalisations. Schématiquement, cette stratégie consiste à intégrer des informations sur les performances dans le processus budgétaire, dans le but d'orienter les décisions budgétaires.

Le diagramme ci-dessous montre comment les trois critères de performance « 3E » sont appliqués au modèle traditionnel de budgétisation axée sur les résultats et réalisations.

- les ressources sont évaluées en fonction de questions touchant à l'économie
- les résultats sont évalués en fonction de leur efficacité
- les réalisations sont évaluées en fonction de leur efficacité.



Dans l'ouvrage *Budgeting for Equity*, Sharp examine les possibilités d'introduction du concept de « gender budgeting » (intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire) dans ce système et attire l'attention sur trois aspects de cette tâche :

- l'intégration de mesures différenciées selon le sexe des ressources, réalisations et résultats
- l'ajout de l'équité en tant qu'indicateur de performance, c'est à dire un quatrième « E » en plus de l'économie, de l'efficacité et de l'efficacité
- une remise en question du modèle traditionnel de budgétisation axée sur les résultats et réalisations pour obtenir des indicateurs de performance permettant d'évaluer les progrès accomplis en vue de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ajout du quatrième « E » présente des difficultés, notamment car l'évaluation des trois « E » existants se fait à partir de ratios : ainsi, l'économie des ressources se rapporte au coût minimal, l'efficacité renvoie au rapport entre ressources et résultats, et l'efficacité renvoie au rapport entre résultats et réalisations. Sharp présente des exemples concrets d'ajout d'un indicateur d'équité aux trois stades de l'activité budgétaire.

demande un plus grand éventail d'informations. Dans le contexte du travail dans les pays en développement, les exemples de calcul des coûts incluent ceux de la mise en œuvre des objectifs de développement du millénaire, de la fourniture de services aux personnes risquant le VIH et le SIDA et de la réponse aux besoins des populations déplacées.

En Europe, les exercices de calcul des coûts ont été utilisés par les groupes de la société civile et les résultats utilisés comme outil de promotion. Très souvent, les exercices de calcul des coûts constituent le fondement des réponses traditionnelles apportées au budget par les organisations de partenaires sociaux et d'autres groupes de la société civile. Standardiser et coordonner les types d'informations utilisés par les différents intervenants peut se révéler motivant. Utiliser un grand champ d'expérience est important pour établir une crédibilité auprès des services ministériels.

Les déclarations de budget pour les femmes établies à différents échelons gouvernementaux en Australie dans les années 80 et 90 représentent les premières initiatives de budget prenant en compte le genre. Depuis, ce modèle a été utilisé dans d'autres pays. En France, le Jaune budgétaire a été introduit en 2000 et est annexé au budget annuel qui présente une analyse de l'impact du budget sur les femmes et les hommes, et en Belgique la « note de genre » stipulée par la législation constitue une forme de déclaration de budget pour les femmes. La façon dont ces déclarations sont rédigées, l'amplitude des détails et les sources des données utilisées varient.

La responsabilité revient aux services ministériels de fournir les informations pour un niveau sectoriel. C'est l'occasion pour ces services d'examiner de manière stratégique leurs possibilités et travailler en faveur d'un système prenant largement en compte le genre. Impliquer des agences subordonnées dans le développement de

*Établir une
déclaration de
budget pour les
femmes*

l'évaluation de l'impact permet un tableau plus précis des résultats et des conséquences ; il encourage et facilite également une implication plus large dans le système.

L'outil n° 4 dans les outils du groupe du Secrétariat du Commonwealth (voir page 43) identifie les catégories pertinentes pour le genre qui doivent être immédiatement disponibles au sein des lignes budgétaires des ministères concernés. Les rapports aux Nations Unies sur les progrès de la mise en œuvre du Programme d'action de Pékin, énumèrent régulièrement toutes les activités gouvernementales ciblant les femmes. Identifier les sources de financement de ces mesures est également utile en termes de sécurité et de pérennité du financement. Beaucoup de programmes ciblant les femmes sont financés par des budgets de l'Union européenne qui peuvent être limités dans le temps.

Le but est d'améliorer la qualité de l'analyse d'année en année, ce qui implique nécessairement de recueillir le point de vue en retour des bénéficiaires et une analyse d'experts indépendants et de militants de l'égalité.

Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau sectoriel/ministériel

Le travail d'approche intégrée

C'est à ce niveau que la plupart du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire sera effectué ; c'est la phase qui suit celle où ont été prises les décisions budgétaires et qui précède celle où l'analyse de genre des dépenses est la plus facile à réaliser. Il s'agit d'un pivot essentiel pour le travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire axé sur les responsabilités et les pouvoirs. D'une part, c'est à ce niveau qu'il est possible d'influer sur les décisions budgétaires annuelles prises par le ministère des Finances et/ou du Budget. D'autre part, exerçant une supervision sur leurs organes subordonnés, les services ministériels sont en mesure d'engager, de

soutenir et de coordonner les activités d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans le cadre de leurs pouvoirs en matière de dépenses.

La majeure partie du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est effectuée au niveau des programmes, ou au niveau des pouvoirs locaux/régionaux, souvent au sein des organes subordonnés aux ministères. Les résultats et enseignements tirés de ces initiatives pilotes doivent faire l'objet d'une information ascendante pour produire des changements effectifs à l'échelle du système. Si les ministères n'ont pas la possibilité d'obtenir des renseignements et d'y donner suite, en l'absence de systèmes appropriés, et s'ils ne sont pas en mesure d'apporter leur soutien en aval, le travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire risque de ne pas dépasser le stade des programmes.

Pour être durable et demeurer au centre des préoccupations, l'action entreprise à ce niveau devrait mettre l'accent sur les changements organisationnels, en vue d'intégrer une perspective de genre dans les activités principales des services. Comme nous l'avons vu déjà (deuxième section, page 14, cela implique d'examiner les systèmes et processus, les rôles et responsabilités, les données manquantes et requises, la mise en pratique des objectifs d'égalité fixés au niveau national, la question du renforcement des connaissances et des compétences en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en un mot, l'ensemble des moyens nécessaires à la prise en compte systématique de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

Un bon début consiste à évaluer la capacité du personnel et des systèmes à tenir compte des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. La réalisation d'un audit sur les questions d'égalité entre hommes et femmes dans l'ensemble du service permettra de définir les actions à entreprendre et de sensibiliser à ces questions. Pour commencer, il conviendrait d'examiner comment la politique

Audit de genre

gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est mise en pratique au niveau des services :

- ◆ Se traduit-elle par des objectifs à ce niveau ?
- ◆ Y-a-t-il des cibles associées à ces objectifs ?
- ◆ Les progrès réalisés font-ils l'objet d'un suivi ?
- ◆ La politique est-elle diffusée à l'ensemble des services ?
- ◆ Comment est-elle communiquée aux organes subordonnés ?
- ◆ En somme, quels sont les mécanismes en place pour rendre opérationnelle (applicable) la politique nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?

L'approche en réseau à Sienne

Il s'agit de l'un des premiers audits sur les questions d'égalité entre hommes et femmes (ce terme est utilisé en Italie pour désigner l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire) en Europe associant de petites communes. Huit communes (la commune est la plus petite unité administrative en Italie) y ont participé. C'était une initiative « interne », c'est-à-dire sans implication de la société civile, à laquelle ont contribué trois chercheurs.

La méthodologie, similaire à celle des précédents audits sur les questions d'égalité entre hommes et femmes, était la suivante :

- Élaboration d'une liste d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour évaluer l'équité et l'efficacité selon une perspective de genre ;
- Comparaison des indicateurs par rapport à des points de référence ;
- Analyse des dépenses associées lorsque des performances insuffisantes sont signalées.

L'approche par réseau qui a été adoptée dans cette initiative est des plus intéressantes. Le rapprochement entre les différentes communes visait à remédier à certaines difficultés rencontrées dans les précédents projets d'audit sur les questions d'égalité entre hommes et femmes. Un groupe de travail composé d'un représentant de chaque commune et conduit par des experts a assisté à une série de cinq réunions. Chaque réunion portait sur un thème différent : la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (prise en charge des enfants et des personnes âgées, respectivement) et la participation des femmes (thèmes proposés par les experts) et l'immigration (thème proposé par les représentants des communes).

L'approche en réseau à Sienne

Les experts ont présenté des propositions au début de chaque réunion. Ces sessions se sont avérées extrêmement utiles pour sensibiliser les participants aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes et élargir leur base de connaissances dans ce domaine. Un questionnaire leur a également été distribué à chaque réunion, qu'ils devaient remettre à la réunion suivante, afin de recueillir des informations tant quantitatives que qualitatives sur les services locaux.

La phase la plus importante de ces travaux a été la réalisation d'une analyse comparative sur la base des informations recueillies auprès des communes, analyse qui a permis d'établir une norme locale pour l'évaluation des performances des administrations. Les experts ont fait observer que, dans d'autres projets, l'accent était mis sur la recherche d'une norme nationale ou internationale, alors qu'un indicateur local est beaucoup plus utile. Ainsi, il est bien plus intéressant pour les administrateurs d'observer une augmentation de 21 points du pourcentage d'enfants s'étant vu proposer une place en crèche dans les commune que de connaître les résultats dans ce domaine au Danemark.

La comparaison permet également d'élaborer des listes de points à vérifier s'agissant de la qualité des services. Le fait qu'une commune propose un service qui n'est pas disponible dans une autre mérite une explication, ce qui signifie davantage de transparence à propos des choix faits par l'administration. Dans leur contribution sur le thème de l'immigration, les experts ont évoqué des recherches récentes selon lesquelles les femmes migrantes entrent grosso modo dans deux catégories avec des besoins différents. Les unes ont pour objectif de s'intégrer, tandis que les autres souhaitent rester en contact avec leur famille dans leur pays d'origine et économiser autant que possible. Grâce à ces informations, les participants ont pu réfléchir à des solutions et établir des critères pour l'examen de ces questions.

Difficultés rencontrées

- accès à des données pertinentes au niveau local
- absence de données locales dans les statistiques nationales
- disponibilité et qualité variables des données régionales.

Il serait intéressant, au cours de l'audit précité, d'étudier la relation entre les décisions budgétaires et les décisions politiques/concernant les programmes. Comme nous l'avons vu précédemment, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est souvent considérée comme un moyen de combler le fossé entre ces deux domaines pour veiller à ce que l'affectation des ressources corresponde aux objectifs politiques et soit adaptée à la mise en œuvre des programmes. La participation du personnel chargé de l'offre de services et de la

Mise en adéquation des politiques et des dépenses

mise en œuvre des programmes aux décisions concernant l'affectation des ressources fait partie intégrante du processus.

En Italie, où il n'y a pas encore eu d'initiative au niveau national, il existe un réseau qui rassemble 12 provinces et 9 municipalités (à la date de 2006), leur permettant de partager les connaissances acquises et de promouvoir la pratique d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau des pouvoirs locaux/régionaux

Il existe en Europe de multiples formes de décentralisation du pouvoir. Le type et l'étendue des compétences transférées vers le niveau régional et local, en particulier s'agissant des politiques fiscales, auront une influence sur la capacité d'adopter une stratégie d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. En ce qui concerne la réforme des finances publiques, il semblerait que la décentralisation permette d'obtenir une transparence accrue et une participation plus directe au niveau local. Les pouvoirs locaux et régionaux peuvent apporter une réponse plus efficace en ce qui concerne les politiques publiques et l'offre de services. En revanche, ils sont souvent freinés par des ressources limitées et la priorité donnée à la question de la pauvreté.

Dans plusieurs pays européens, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est expérimentée de plus en plus fréquemment au niveau local et régional. Il y a beaucoup d'enseignements à tirer de ces initiatives, qui, si elles n'entrent pas dans le cadre de la présente publication, devraient faire l'objet d'études comparatives et être plus largement diffusées. La conférence internationale organisée en juin 2008 par le gouvernement municipal de Bilbao et le gouvernement régional du Pays basque, en collaboration avec le Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire constitue un exemple de mise en commun des pratiques au niveau européen (<http://www.generoypresupuestos.net/>). Un Réseau des initia-

tives locales et régionales d'intégration d'une perspective de genre dans le budget a également été établi en Espagne. Ces possibilités de travail en réseau sont d'une importance capitale pour les praticiens, tant au sein du gouvernement qu'en dehors, et font partie du travail global d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau des programmes

C'est à ce niveau, c'est-à-dire lorsque la priorité est donnée à l'affectation des ressources à un programme ou projet donné, que l'analyse du budget selon une perspective de genre semble être la plus facile à réaliser. Lors de la planification du programme, les caractéristiques du groupe cible auront été documentées. De même, il est souhaitable que les caractéristiques de base des bénéficiaires soient enregistrées. Néanmoins, l'absence de données ventilées par sexe peut parfois rendre impossible la réalisation d'une analyse de l'incidence des avantages. Par exemple, dans le cas d'un programme de soutien aux petites entreprises pour lequel il n'avait pas été possible de déterminer combien d'entreprises dirigées par une femme et combien d'entreprises dirigées par un homme avaient bénéficié d'une aide, une évaluation a permis d'obtenir une vision partielle de la situation, qui restait toutefois insuffisante. Il est à noter que dans ce cas, des systèmes ont été mis en place pour recueillir ces données à l'avenir, ce qui constitue une évolution positive.

62

Bien souvent, l'analyse menée au niveau des programmes est axée sur l'évaluation du degré auquel les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont adaptés au programme et le degré de réalisation de ceux-ci. Il importe donc d'avoir autant d'informations que possible sur le groupe cible. Par exemple, pour un programme destiné aux jeunes chômeurs et mis en œuvre au niveau local, il faudra établir un profil démographique des jeunes chômeurs pour chaque zone locale. Au-delà des données sur le sexe, l'âge, le niveau

d'instruction, etc., l'existence d'informations sur le handicap, l'origine ethnique ou la langue peut révéler des obstacles potentiels à l'accès au programme, dont il convient de se préoccuper.

GenderAlp

GenderAlp est un projet transnational établi dans le cadre du Programme Interreg de l'Union européenne, qui réunit 12 villes et régions partenaires d'Autriche, d'Italie, d'Allemagne, de France et de Slovaquie, ainsi que 12 autres villes et régions dotées du statut d'observateur. Il porte essentiellement sur la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'aménagement du territoire et l'élaboration des budgets publics ; son objectif majeur est de promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire pour mettre en œuvre l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. S'adressant aux représentants publics et à l'administration locale, régionale et nationale, il vise à produire une base de connaissances ainsi qu'un ensemble d'outils et de méthodes (voir <http://www.genderalp.com/> pour plus de détails).

Parmi les projets entrepris dans le cadre de l'initiative GenderAlp, l'un associe les villes de Gênes, Munich, le land de Haute-Autriche, Monferrato Roero et Salzbourg. Il visait à développer une méthode d'analyse selon des critères de sexe. Dans un premier temps, les deux grandes questions suivantes ont été retenues :

- ♦ Quels sont les besoins des citoyens hommes et femmes ?
- ♦ Comment l'administration répond-elle aux besoins des femmes et des hommes dans :
 - ses choix politiques
 - les engagements pris dans le budget
 - les services proposés.

Afin d'établir un profil socio-économique de la population, quatre tranches d'âge ont été définies :

- ♦ prise en charge des enfants et adolescents 0-19
- ♦ conciliation vie privée/vie familiale 20-59
- ♦ services à la personne et accompagnement 60-79
- ♦ prise en charge des personnes âgées

Un système d'analyse contextuelle de la population ayant été mis en place, l'étape suivante consistait à établir des indicateurs concernant :

- ♦ les « questions de genre » (gender issues) directes
- ♦ les « questions de genre » indirectes
- ♦ les « questions de genre » liées à l'environnement.

L'une des difficultés de ce projet transnational a été de trouver une présentation commune pour les statistiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'une des méthodes utilisées pour le choix des programmes à analyser selon une perspective de genre consiste à déterminer la pertinence au regard du genre d'un certain nombre de programmes et de les classer par ordre de priorité, c'est-à-dire de retenir ceux qui sont le plus susceptibles d'apporter un « plus » en termes d'égalité entre les femmes et les hommes. Si cette approche est intéressante, il faut également noter que l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est applicable à tous les programmes de service public, leur permettant d'atteindre de meilleurs résultats et de contribuer à la réalisation des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes.

Une analyse comparative avec d'autres programmes associés – qui peut être effectuée au sein d'un organisme chargé de plusieurs programmes – permettra d'obtenir une vision plus claire de l'impact réel d'un programme sur l'égalité entre les femmes et les hommes. L'extension de l'analyse comparative aux niveaux sectoriel et intersectoriel permettra de développer une vision plus large encore afin d'identifier les succès et les lacunes des programmes, et au besoin de redistribuer les ressources entre les différents secteurs.

Il est absolument indispensable que les responsables des questions financières et les personnes chargées de l'organisation des services/programmes travaillent en coopération pour établir un modèle de partage des responsabilités en ce qui concerne la réalisation des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes. Des difficultés peuvent se présenter lorsqu'il s'agit d'apporter des modifications dans l'allocation des ressources en réponse à une analyse de genre. Il faut donc une certaine souplesse dans le système décisionnel pour améliorer les résultats.

64

Les évaluations du point de vue des bénéficiaires sont un instrument utile à ce niveau, tout comme la concertation avec l'ensemble du groupe cible. L'amélioration et le

développement permanents du profil du groupe cible, axés sur les besoins prenant en compte le genre, permettront d'affiner sans cesse les objectifs.

Initiative pilote d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

A ce jour, une grande partie du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a été effectuée par le biais de projets pilotes entrepris soit par des organisations de la société civile, soit par des services ministériels ou organismes publics, auquel cas le projet est souvent réalisé à l'instigation de la société civile. Ces projets englobent très souvent une analyse de genre des dépenses.

La réalisation d'une initiative pilote de budget prenant en compte le genre permet de prendre connaissance des possibilités offertes par une approche prenant en compte le genre. Cela est particulièrement vrai pour les administrateurs, qui considèrent soit que les questions de genre ne relèvent pas de leur domaine de compétences, soit que les budgets sont neutres sur ce plan. D'où l'importance du projet pilote pour ce qui est de la sensibilisation et de la remise en question d'un certain nombre de principes, points de départ du travail à mener en vue de l'adoption d'une approche intégrée de l'égalité entre hommes et femmes.

L'étendue et la qualité de l'analyse, les enseignements qui en sont tirés et les suites qui y sont données dépendent du niveau d'engagement politique et des ressources affectées au projet. Nombreuses sont les études pilotes qui, bien qu'elles produisent d'importants résultats et permettent des réorientations, ne sont pas poursuivies. Cela signifie que les enseignements qui en ont été tirés sont souvent perdus. Pire encore, le fait de laisser échapper cette occasion peut constituer un pas en arrière dans le processus d'adoption d'une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il est essentiel que les initiatives pilotes bénéficient d'un soutien de haut niveau. Souvent, l'appui au niveau ministériel n'est pas jugé nécessaire, de nombreuses initiatives pilotes étant menées au niveau des programmes. Or, l'existence d'un soutien ministériel dès le départ accroît les possibilités de diffuser et d'exploiter les résultats de ces initiatives. De même, si un ministère est invité à entreprendre ou à soutenir un projet pilote, ce projet bénéficiera d'une certaine attention, utile en soi.

La planification est indispensable. Il importe de tout prévoir dès le départ, et notamment les aspects suivants :

- ◆ Recueil, assimilation et diffusion du savoir. Le projet pilote produira un ensemble d'informations sur le genre, qui doivent être réintégrées dans le système. Il convient d'examiner la façon dont les données sont enregistrées et les moyens d'assurer la remontée d'informations au sein du système.
- ◆ Choix stratégique du domaine d'analyse de manière à obtenir des informations pertinentes, apportant un nouvel éclairage, donnant éventuellement la priorité à l'égalité entre les femmes et les hommes, et auxquelles il est possible de donner suite assez facilement. Le choix porte souvent sur un domaine présentant un lien évident avec les questions de genre. Or, il pourrait être plus intéressant de choisir un domaine où ce lien n'est pas aussi visible, et ce faisant, d'élargir les connaissances sur les questions de genre.
- ◆ Le fait de prévoir des actions complémentaires dès le départ permettra d'assurer la continuité du projet pilote et de veiller à ce qu'il contribue à l'adoption d'une approche intégrée.
- ◆ Un financement et des ressources adéquates devraient être prévus pour le projet pilote, ainsi que pour les services d'experts dans le domaine du genre, nécessaires pour soutenir et orienter l'analyse.
- ◆ Indépendamment du soutien de haut niveau, il faut également du personnel chargé de la supervision du projet pilote. Il sera donc nécessaire de former et de

conseiller ces personnes pour leur donner les compétences requises.

- ◆ Mettre à contribution des agents représentatifs de l'organisation concernée, notamment ceux travaillant dans les secteurs du budget, des politiques, des affaires commerciales, des systèmes et de l'informatique, des prestations de services, de l'évaluation, etc. Pour qu'un changement d'approche puisse être effectué, tous les intervenants doivent connaître leur rôle et savoir comment s'adapter au changement. Le fait d'associer l'ensemble du personnel dès le départ facilitera le changement et permettra d'examiner la situation sous l'angle de leurs domaines de compétences respectifs.
- ◆ Participation de la société civile. L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est synonyme de démocratisation de la gouvernance, d'augmentation de la participation des usagers des services, et, pour ce qui touche aux objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes, de renforcement de la participation des femmes. La participation de la société civile à une initiative pilote d'intégration d'une perspective de genre dans les budgets peut prendre différentes formes : demander conseil auprès de groupes de femmes représentatifs ; animer un groupe de discussion avec les femmes directement visées par le poste budgétaire/le programme analysé ; consulter des experts sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes ; établir des mécanismes pour recueillir les suggestions d'une organisation de la société civile sur la prise en compte d'une perspective de genre dans le budget.

Le rôle de la société civile

Introduction

La société civile a été le moteur du travail d'intégration d'une perspective de genre dans le budget en Europe. Selon certains points de vue, les budgets prenant en compte le genre seraient le résultat des pratiques politiques féministes à travers le monde (Sharp et Broomhill, 2002). En œuvrant pour que les gouvernements soient tenus de rendre des comptes s'agissant de leur engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les organisations de la société civile se sont efforcées de promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en tant que moyen d'influer sur les politiques macroéconomiques à partir d'une perspective de genre. Déçues par la mise en œuvre inadéquate de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, beaucoup de militantes et de défenseures de l'égalité soutiennent le point de vue selon lequel l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a la capacité de fournir une analyse nécessaire au changement. Trait d'union entre les décisions politiques et l'affectation des ressources, l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, axée sur le suivi des financements, peut démontrer l'incapacité des politiques à mettre en œuvre pleinement l'égalité entre les femmes et les hommes lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de ressources adéquates.

Les premiers ouvrages publiés sur la question examinent la diversité des acteurs impliqués à travers le monde dans des initiatives d'intégration d'une perspective de genre

dans le budget. Dans les cas où l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a eu le plus de retombées, cela était dû en partie à la coexistence d'une société civile, travaillant « à l'extérieur » du gouvernement, et d'un ensemble « interne » d'administrateurs publics. Dans de nombreuses situations, ces acteurs ont travaillé en étroite coopération, échangeant leur expertise et leurs expériences, dans d'autres, les organisations de la société civile ont encouragé les actions au sein de l'administration tout en gardant leur indépendance d'observateur et de critique.

Les chercheurs ont également joué un rôle majeur, en tant que membres des organisations de la société civile, mais aussi en tant qu'experts individuels. Ils ont contribué au développement de méthodes d'analyse et apporté aux administrateurs leurs connaissances spécialisées sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Leur rôle a été particulièrement marqué en Italie, où les organisations de la société civile ne semblent pas être aussi développées que dans d'autres pays en Europe. Dans ce pays, le concept d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a été présenté à un séminaire international à Rome, organisé par deux chercheurs avec le soutien financier de la Commission spéciale pour l'égalité des chances. La plupart des initiatives de prise en compte d'une perspective de genre dans le budget étant menées au sein des administrations publiques italiennes, les experts sont engagés en tant qu'experts consultants pour entreprendre l'analyse et apporter leur aide dans l'interprétation des résultats.

Pensant au développement et au renforcement futurs de la pratique de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, les praticiens de la société civile, les chercheurs et les militants reconnaissent la nécessité d'une plus grande compréhension de la manière dont les budgets nationaux sont préparés afin de mieux contribuer aux budgets et s'engager aux côtés des élaborateurs du budget. Alors qu'une information géné-

rale est disponible sur les différents stades de préparation des budgets annuels, des lacunes subsistent quant à la connaissance des techniques bureaucratiques liées à la préparation d'un budget. Une dimension essentielle de la préparation d'un budget réside dans les décisions politiques prises par un gouvernement. La société civile a un rôle à jouer en essayant d'influencer ces décisions afin de mieux promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Cependant, en ce qui concerne le travail quotidien d'attribution de financements, plus de transparence est nécessaire. Tout comme les fonctionnaires peuvent bénéficier de l'expertise de genre au sein de la société civile, une coopération plus étroite entre la société civile et les fonctionnaires pourrait être instaurée au bénéfice de tous et contribuerait à améliorer la pratique de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

La société civile remplit de multiples fonctions, parmi lesquelles :

- ◆ la définition des principes fondamentaux de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire ;
- ◆ la présentation des outils analytiques ;
- ◆ les actions d'information du public ;
- ◆ le lobbying ;
- ◆ la conduite d'exercices de calcul des coûts ;
- ◆ la formation et les services consultatifs pour les administrateurs publics,
- ◆ l'élaboration d'outils et de manuels,
- ◆ la rédaction de rapports parallèles et d'autres activités de suivi.

Notons ici l'observation faite par Sharp et Broomhill sur le rôle des femmes dans les travaux australiens d'intégration d'une perspective de genre dans le budget, qui remontent aux années 1980. A l'époque, les services

ministériels au niveau fédéral, étatique et territorial ont commencé à s'intéresser à l'élaboration de relevés de la situation budgétaire en ce qui concerne les femmes sur la base d'une analyse de genre des budgets publics. Il s'agissait de démarches « internes au gouvernement » qui devaient en grande partie leur existence et leur succès aux mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes, dont la formation reposait sur le mouvement des femmes et dont le personnel comptait nombre de féministes. Ces « fémocrates » ont dirigé le travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Il se peut toutefois que cela ait limité la contribution des femmes extérieures au gouvernement (Sharp & Broomhill, 2002). Or, l'expérience montre que pour produire des changements significatifs dans les dotations budgétaires, il doit y avoir une pression politique extérieure au gouvernement pour encourager un travail permanent au sein de celui-ci.

La coopération avec les parlementaires est l'un des éléments clés du travail de formation et de sensibilisation mené par les organisations de la société civile. Les parlementaires, notamment ceux de l'opposition, ne participent que très peu aux processus budgétaires, ces derniers étant placés sous la responsabilité d'un ministère et d'un ministre et les décisions étant prises par un nombre restreint de personnes. Ils s'intéressent donc particulièrement aux moyens d'intervention permettant de remettre en cause des décisions, de présenter de nouvelles analyses, de garantir la transparence et de veiller à la promotion des intérêts du public. Ils sont nombreux en Europe, probablement dans tous les États membres de l'Union européenne, à avoir participé à des séminaires et ateliers organisés et dirigés par des membres des organisations de la société civile.

Quelques-unes des principales organisations de la société civile œuvrant pour la promotion de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire sont présentées dans les pages suivantes. Elles mènent des activités dans leur ville ou leur pays et sont toutes

membres du réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, présenté lui aussi. Ces organisations sont les suivantes :

- ♦ Autriche – Observatoire : Egalité entre les femmes et les hommes et finances publiques
- ♦ Allemagne – Initiative fédérale allemande de budget prenant en compte le genre (BigBudget)
- ♦ Espagne – La Plataforma Impacto de Género Ya
- ♦ Royaume-Uni – Le Women's Budget Group britannique
- ♦ Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

Autriche – Observatoire : Egalité entre les femmes et les hommes et finances publiques

L'organisation de la société civile autrichienne Observatoire : Egalité entre les femmes et les hommes et finances publiques a commencé ses activités en 2000. Depuis, elle a contribué avec succès à ce que des ONG, des partis d'opposition (Verts et sociaux-démocrates) et le gouvernement s'engagent en faveur du concept et de la pratique d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Sa première publication, datant de 2002, donnait un aperçu de l'expérience internationale en matière d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire tout en présentant quelques méthodes permettant de rendre le budget fédéral autrichien sensible au genre. L'ouvrage invitait le gouvernement autrichien à tous les niveaux – fédéral, régional et local – à prendre des initiatives concrètes dans le cadre de la politique gouvernementale en vue de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et proposait des méthodes pour le faire. Il contenait également des recommandations sur les changements à apporter aux politiques gouvernementales pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les travaux actuels de l'Observatoire reposent sur un certain nombre de principes importants :

- ◆ L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est bien plus qu'une analyse de genre des recettes.
- ◆ Les processus budgétaires demandent plus de transparence.
- ◆ Les résultats de l'analyse doivent donner lieu à des politiques alternatives.
- ◆ L'analyse doit porter sur l'ensemble de la stratégie macroéconomique.
- ◆ L'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire nécessite la participation de la société civile.

Le gouvernement fédéral autrichien a entamé un travail d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en 2004. L'Observatoire ayant constaté des faiblesses dans l'action gouvernementale sur le plan de la planification et des objectifs ainsi qu'un manque de concertation et de compétences, certains membres de l'organisation ont proposé leur expertise et collaboré avec les responsables gouvernementaux. Une décision plus récente du groupe privilégie la pression externe.

En raison des fortes pressions de l'Observatoire et grâce à des circonstances favorables, la réforme de la loi de finances en Autriche, adoptée en 2007, inclut une disposition sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. L'égalité effective des femmes et des hommes a été incorporée dans la réforme au niveau de la loi constitutionnelle en tant qu'objectif et en tant que principe fondamental du processus budgétaire. Conformément à une disposition de la loi constitutionnelle, le gouvernement doit, à tous les niveaux, s'efforcer de réaliser l'égalité effective des femmes et des hommes.

Enfin l'Observatoire s'est orienté à nouveau vers la recherche afin d'élargir les prémisses de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire de la théorie démocratique à la théorie économique.

Initiative fédérale allemande de budget prenant en compte le genre (BigBudget)

L'Initiative fédérale allemande de budget prenant en compte le genre (BigBudget) dont les travaux ont commencé en 2006, est composée d'hommes et de femmes ayant travaillé en tant qu'experts, consultants, scientifiques ou militants politiques sur la question de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, tant au niveau de la pratique que de la théorie. Née de « l'initiative pour un budget prenant en compte le genre à Berlin », elle a pour but d'ancrer la stratégie d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire au niveau fédéral en Allemagne.

Cette initiative considère l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire comme une solution appropriée et nécessaire pour réaliser l'objectif constitutionnel de l'égalité entre les femmes et les hommes et se conformer au règlement commun du gouvernement fédéral (GGO)* qui définit la stratégie d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle insiste sur la nécessité de réaliser des évaluations de l'impact de genre, d'examiner le système fiscal ainsi que l'ensemble des recettes (par exemple, celles issues de la privatisation) et de porter une grande attention à l'orientation future des décisions fiscales et macroéconomiques, qui constituent des éléments de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

74

Ses principaux domaines d'activité sont les suivants :

- ♦ travail de lobbying (principalement communiqués de presse),
- ♦ lettres ouvertes,

* L'article 2 du GGO énonce que « l'égalité entre les hommes et les femmes est un principe directeur constant qu'il convient de promouvoir dans toutes les activités politiques, législatives et administratives des ministères fédéraux, dans leurs domaines de compétence respectifs (approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes) ».

- ◆ contribution à des rapports parallèles et
- ◆ travail en réseau avec d'autres ONG.

Dans un premier temps, elle s'est battue pour obtenir la publication de l'étude de faisabilité sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire du gouvernement fédéral allemand, ce qui a finalement été fait en octobre 2007. Ses efforts portent à présent sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans cette étude.

En parallèle, l'initiative participe activement à des conférences pour présenter son point de vue sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et obtenir une plus grande adhésion à ce concept ; elle prépare également un ouvrage sur ce thème. BigBudget fait partie d'un réseau allemand de groupes similaires (voir <http://www.gender-budgets.de/>) ainsi que du réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

Dans une récente observation, l'initiative fédérale (ainsi que l'initiative de Berlin) se montre préoccupée par le fait que les travaux internes au gouvernement sont un exercice principalement technique fondé sur l'analyse quantitative. Elle estime qu'il est temps de politiser le travail sur le budget prenant en compte le genre et de trouver les moyens d'intégrer une analyse féministe aux travaux du gouvernement. En outre, au niveau fédéral, la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, à laquelle le précédent gouvernement travaillait activement, est au point mort. La politique du gouvernement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes se réduit aujourd'hui à la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Les stratégies systématiques pour la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes que sont l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intégration d'une perspective de genre dans

le processus budgétaire ne sont pas appliquées, bien qu'il s'agisse d'une obligation énoncée dans la constitution allemande.

La Plataforma Impacto de Género Ya

La Plataforma Impacto de Género Ya (Plate-forme pour un impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes maintenant), un groupement de collectifs féministes et de femmes, d'associations militantes et de forums régionaux, formé dans le but de dénoncer la non-publication d'une évaluation de l'impact de genre du budget national par le gouvernement espagnol. L'obligation légale de produire une telle évaluation a été inscrite dans la loi sur l'évaluation de l'impact de genre de 2003 et plus récemment dans la loi sur l'égalité de 2007. Le forum a fait remarquer que, pour la quatrième année consécutive, le gouvernement avait manqué à son obligation en matière d'évaluation de l'impact de genre lors de la présentation du budget au Parlement national espagnol le 30 septembre 2008.

En 2007, la Plataforma Impacto de Género Ya a déposé un recours judiciaire contre le gouvernement, qui avait alors été rejeté par le procureur, mais qui a été déclaré recevable depuis par la Audiencia Nacional.

Cette question a mobilisé l'attention de la presse lors de la présentation du budget au parlement en 2008. Le ministère des Finances étant responsable de l'évaluation de l'impact de genre, les commentaires parus dans la presse ont fait état de contacts avec le ministère de l'Égalité ayant entraîné la publication tardive de l'évaluation.

76

L'intérêt des médias est utile car il permet de sensibiliser l'opinion publique à cette question et par là même de faire pression sur le gouvernement et sur le ministère compétent, en l'occurrence le ministère des Finances. Outre les médias, la Plataforma Impacto de Género Ya utilise bien d'autres moyens pour faire avancer sa campagne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le budget au niveau national en Espagne :

des pétitions en ligne, un blog, d'autres activités en ligne ainsi que l'envoi de lettres d'action aux membres stratégiques du gouvernement et à l'ensemble des organes de l'État. Elle a également tenu plusieurs réunions avec les membres de premier plan du parlement national espagnol.

A la suite de la publication tardive de l'évaluation de l'impact de genre, la Plataforma Impacto de Género Ya a tenu une réunion publique (qui avait déjà été programmée) fin octobre 2008 pour examiner l'état d'avancement de l'évaluation et poursuivre sa campagne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le budget.

La Plataforma est très soucieuse de donner la parole aux associations locales de femmes, qui font partie de ses membres et ont été fortement représentées à la réunion d'octobre. Actuellement, ses activités consistent principalement à faire pression sur le gouvernement pour approfondir l'analyse sous-jacente à l'évaluation de l'impact de genre et à plaider en faveur de débats politiques plus profonds sur ces questions hautement prioritaires pour les femmes.

Le Women's Budget Group (Groupe pour un budget des femmes) britannique

Le Women's Budget Group britannique (WBG) est l'une des organisations de la société civile les plus connues œuvrant dans le domaine de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Formé en 1989, le WBG rassemble des économistes, chercheurs, experts politiques, syndicalistes et militants féministes œuvrant à la réalisation d'une société égalitaire dans laquelle l'indépendance financière des femmes leur donne davantage d'autonomie au travail, chez elles et au sein de la société civile.

Les travaux du WBG reposent sur la question fondamentale de savoir où vont les financements, et quel est leur impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ses activités entrent dans trois grandes catégories :

- ♦ Réagir aux rapports budgétaires et pré-budgétaires nationaux annuels ;
- ♦ Encourager le gouvernement britannique, et en particulier le ministère des Finances à incorporer l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire dans son travail ;
- ♦ Travailler avec les femmes vivant dans la pauvreté pour renforcer leur participation aux processus décisionnels et influencer sur les politiques en apportant des données issues de l'expérience.

Les réponses du groupe au budget national sont devenues l'une de ses marques de fabrique. Inspirées et renforcées par les travaux et recherches de ses membres ainsi que leur expérience en tant que défenseurs des politiques publiques, ces réponses entendent être rigoureuses et représentatives des besoins des femmes, tout en essayant de saisir les opportunités politiques du moment. Ces analyses sont utiles à de nombreuses personnes, tant au sein du gouvernement qu'en dehors.

Le jour de présentation du budget (Budget day), qui est traditionnellement le seul jour de l'année où la population britannique se penche sur les politiques macroéconomiques, est devenu l'occasion de mettre l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, véritable enjeu pour la politique économique.

78

Le WBG œuvre également à la promotion de l'analyse de genre au sein du gouvernement lui-même. Les progrès réalisés dans ce domaine incluent l'adoption par le gouvernement d'un processus d'élaboration des politiques consultatif plus dynamique et reposant sur des informations factuelles, la nomination d'un ministre des Femmes et l'engagement pris par le ministère des Finances de tenir régulièrement des réunions avec les

ministres et les responsables politiques pour présenter et examiner l'analyse de genre des rapports budgétaires et pré-budgétaires effectuée par le WBG.

De manière générale, les activités du WBG peuvent être définies comme un travail progressif de sensibilisation et de renforcement des compétences, tant au sein du gouvernement qu'en dehors. Il est possible que la création de partenariats et l'évolution des points de vue des fonctionnaires et autres décideurs n'aient pas de répercussions immédiates sur le budget, mais elles peuvent faciliter des changements ultérieurs. Tel a été le cas lorsque le WBG a réussi à convaincre le ministère des Finances d'entreprendre un projet d'analyse de genre des dépenses (GAP). Le directeur des programmes du WBG a été détaché à temps partiel auprès du ministère en tant que directeur de projets et un membre du WBG a fourni une assistance technique.

Le projet GAP a permis de réaliser une analyse de genre des dépenses du ministère du Travail et des Pensions et du ministère du Commerce et de l'Industrie, donnant la priorité aux programmes du « new deal » et aux services aux petites entreprises. Il a contribué à la sensibilisation du gouvernement sur l'importance de l'analyse de genre des dépenses et au renforcement de ses capacités en la matière. Les conclusions du projet ont servi de base au bilan des dépenses de 2004.

Actuellement, les travaux du WBG sont axés sur l'obligation du secteur public de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et le recours à la loi pour promouvoir une utilisation accrue de l'analyse de genre du budget.

Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

Le Réseau européen d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire a été formé en 2006 lors d'un séminaire organisé à Vienne par l'Observatoire : Égalité entre les femmes et les hommes et finances

publiques, une organisation de la société civile travaillant dans le domaine de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire en Autriche. Ce séminaire avait pour but de rassembler des militants et des chercheurs participant à des initiatives externes aux gouvernements, afin de renforcer le travail en réseau et l'échange d'expériences, et de mettre à profit la présence autrichienne de l'Union européenne pour faire campagne en faveur de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire de l'Union européenne.

Les participants ont présenté en détail leur travail en matière d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, et notamment les approches adoptées ainsi que les conclusions et enseignements qui en ont été tirés. Les discussions ont porté tout d'abord sur les expériences des pays, puis sur les stratégies d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire s'agissant des finances publiques en Europe, stratégies qui sont un moyen de renforcer la démocratisation et la participation. La mise en œuvre de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, composante essentielle des politiques budgétaires, a également été examinée.

Cette première réunion a notamment été l'occasion de rédiger un manifeste et un appel aux chefs d'État et de gouvernement européens (ainsi qu'à la Commission européenne). Ces déclarations ont été utilisées pour solliciter l'appui de responsables politiques qui participaient à une conférence tenue parallèlement au séminaire.

80

L'EGBN entend rappeler aux gouvernements européens leur engagement en faveur de l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et attirer leur attention sur la possibilité d'accélérer la réalisation de ces objectifs en adoptant une approche prenant en compte le genre pour l'élaboration des budgets. Les membres de l'EGBN apportent une expérience et une expertise consi-

dérables dans ce domaine. Connaissant les préalables à une mise en œuvre transparente et effective de l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire, l'EGBN milite en faveur d'un renforcement du dialogue entre les institutions publiques et la société civile.

Dans son appel à la Commission européenne, l'EGBN insiste sur le fait que l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire doit être prioritaire dans les travaux de l'Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes et dans la mise en œuvre de la Feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il invite la Commission à engager, à financer et à coordonner des études, à développer des outils et des mécanismes pour la diffusion des bonnes pratiques. L'EGBN demande en outre aux États membres d'intégrer les considérations d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les processus, y compris l'Agenda de Lisbonne et les Lignes directrices intégrées, et d'utiliser la Méthode ouverte de coordination pour promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. Au niveau national, il encourage vivement les gouvernements à publier des informations sur la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le budget et à uniformiser les outils d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire.

Dans le cadre du processus de consultation publique sur l'analyse récente du budget de l'Union européenne, l'EGBN a présenté un point de vue dans lequel il précise et adapte les demandes énoncées dans son manifeste.

Ses priorités en matière de lobbying sont de lancer un appel à la Commission et aux gouvernements nationaux pour qu'ils aident la société civile dans ses travaux d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire. L'EGBN estime que la contribution de la société civile est essentielle, que la voix et le rôle des femmes doivent être promus et soutenus par les gouvernements.

Annexes

Glossaire*

Collecte et analyse des avis sur la manière dont les services et les programmes pourvoient aux besoins et priorités des groupes cibles. Les informations peuvent être recueillies de différentes façons, par exemple par des sondages, des enquêtes ou des entretiens organisés.

Évaluation des bénéficiaires

Plan sur la façon d'obtenir des fonds et les dépenser durant une période délimitée ou pour une activité particulière

Budget

Se réfère aux différentes étapes d'élaboration du budget. En principe ces étapes consistent en :

Processus budgétaire

- ♦ Étape 1 : élaboration du budget ;
- ♦ Étape 2 : approbation du budget ;
- ♦ Étape 3 : mise en œuvre du budget ;
- ♦ Étape 4 : évaluation du budget.

Planification des revenus et des dépenses pendant une certaine période, y compris la fixation de priorités.

Budgétisation

82

Personnes civiles organisées sur une base volontaire dans des organisations non gouvernementales et à but non lucratif, comme les syndicats, les organisations de femmes, les organisations environnementales, les églises, les clubs de sport, les réseaux de patients, les groupes de défense, les mouvements de jeunesse, les organisations

Société civile

* Reproduit avec l'aimable autorisation des auteurs : Van Beveren, Jacintha, Thera von Och et Sheila Quinn, 2004, *Budgeting for all : Manual for local gender budget initiatives*, Vrouwen Alliantie, Utrecht.

de coopération pour le développement, les groupes de pression, les organisations de consommateurs, etc. Ces entités sont collectivement [désignées comme] le capital social de la société.

Politique fiscale

Politiques gouvernementales dans lesquelles la fiscalité est utilisée afin de réaliser certains objectifs politiques, comme la redistribution des revenus, la croissance économique, l'égalité ou le développement durable.

Genre

Se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes. Le genre identifie les relations entre les femmes et les hommes, déterminées socialement, culturellement, politiquement et économiquement. Les relations de genre varient selon l'endroit et la période ; elles changent selon le changement de circonstances. La notion de sexe, par contre, s'applique à la différence biologique entre les femmes et les hommes et demeure constante.

Audit de genre

Évaluation de la mesure dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes est effectivement institutionnalisée dans les politiques, les programmes, les structures organisationnelles et les procédures (y compris les processus de prise de décision) et dans les budgets y afférents.

Analyse de genre du budget

L'analyse de l'impact des dépenses et des revenus (du gouvernement) sur la position sociale et les opportunités des hommes, des femmes, des garçons, des filles et leurs relations. L'analyse de genre du budget contribue à décider comment les politiques doivent être adaptées pour obtenir un impact maximal et où les ressources doivent être réaffectées afin de réaliser le développement humain et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire

l'application d'une perspective de genre aux plans financiers et au processus budgétaire en prenant en compte les besoins et les priorités des (différents groupes de) femmes et hommes, conscients des différents rôles qu'ils ont à la maison, sur leur lieu de travail et dans la société.

Pour le Conseil de l'Europe, « l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi qu'une restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. »

Initiatives centrées sur l'examen et l'analyse des budgets afin d'obtenir une image de l'implication de (différents groupes de) femmes et d'hommes et de développer des stratégies en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La spécificité des données pour les femmes/filles comparée à celle des hommes/garçons. Distribuer (ou ventiler) les statistiques socio-économiques afin de démontrer les dissemblances et ressemblances entre (les différents groupes de) femmes/filles et hommes/garçons. Ces données sont essentielles pour l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire – autrement il serait impossible d'évaluer l'impact des budgets sur les relations entre femmes et hommes

Une situation dans laquelle les femmes et les hommes jouissent de droits et de chances égales de façon à ce que les comportements, aspirations, souhaits et besoins des femmes et des hommes soient également valorisés et promus.

84

Pour le Conseil de l'Europe, « on entend par égalité entre les femmes et les hommes une visibilité, une autonomie, une responsabilité et une participation égales des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Elle s'oppose à l'inégalité – et non à la différence – entre les sexes. »

Initiatives de budget prenant en compte le genre

Ventilation par sexe des données statistiques

Égalité entre les femmes et les hommes

Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'évaluation des implications de toute action planifiée pour les femmes et les hommes, y compris la législation, les politiques ou les programmes dans tout domaine et à tous les niveaux. L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes est une stratégie afin que les préoccupations et les expériences des femmes comme des hommes fassent partie intégrante de la préparation, de la mise en œuvre, de la supervision et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales. Ceci est fait de façon à ce que les femmes et les hommes puissent être également bénéficiaires et que l'inégalité ne soit pas perpétuée. Le but ultime de l'approche intégrée est de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes (définition du Conseil économique et social des Nations Unies – ECOSOC, juillet 1997).

Pour le Conseil de l'Europe, « l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, le développement et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ».

Perspective de genre

Vision qui permet de comprendre et d'analyser les caractéristiques définissant les femmes et les hommes de manière spécifique, y compris dans leurs ressemblances et dissemblances. Selon l'OIT, une perspective de genre « est un instrument pour approcher la réalité en questionnant les relations de pouvoir établies entre femmes et hommes et les relations sociales en général. Il s'agit d'un cadre conceptuel, une méthodologie d'interprétation et un instrument d'analyse critique afin d'orienter les décisions, élargir et modifier les opinions, et qui nous permet de reconstruire des concepts, analyser les attitudes et identifier les discriminations de genre et les conditionnements, pour ensuite envisager leur révision et modification par le dialogue » (Cinterfor, 1996).

Relations entre femmes et hommes, déterminées socialement et culturellement.

Plans financiers pour les dépenses et recettes du gouvernement, fondés sur la loi et la réglementation, qui doivent être approuvés par des représentants démocratiquement élus (par exemple les membres du parlement). Les budgets gouvernementaux poursuivent certains buts politiques généraux, comme la croissance économique, la stabilité des prix, le plein emploi, la distribution équitable des ressources, la sécurité sociale, l'éducation obligatoire jusqu'à un certain âge, l'accès aux soins, les droits humains, l'émancipation, l'utilisation durable des ressources naturelles, le logement pour chacun, etc.

La couleur politique de certains gouvernements détermine ses priorités durant la durée de leur mandat. Ces priorités sont définies chaque année dans la déclaration annuelle de budget. La déclaration annuelle du budget est l'un des plus importants documents élaborés par un gouvernement. Il détermine la façon dont les revenus seront perçus et dépensés.

La valeur marchande cumulée de tous les produits finis et services délivrés contre financement dans un pays durant une période donnée, après déduction du coût des produits et des services utilisés dans le processus de production, mais avant dépréciation.

Méthode de recherche sociale dans laquelle le genre, l'origine ethnique, la classe, la sexualité et d'autres différences sociales sont analysées simultanément.

Organisation non gouvernementale à but non lucratif

Revenus du gouvernement constitués principalement d'impôts directs et indirects et de contributions sociales.

Relations de genre

*Budgets
gouvernementaux*

*Produit intérieur
brut (PIB)*

*Approche
intersectorielle de
genre*

ONG

Recettes publiques

Ressources

Livres

- ◆ *A Guide to Budget Work for NGOs* (Un guide pour le travail sur les budgets à l'intention des ONG), The International Budget Project, Washington, DC <http://www.internationalbudget.org/>.
- ◆ Budlender, Debbie, Diane Elson, Guy Hewitt, et Tanni Mukhopadhyay, eds, 2002, *Gender budgets make cents: Understanding gender-responsive budgets* (Les budgets prenant en compte le genre font des centimes : comprendre les budgets prenant en compte le genre), Londres : Commonwealth Secretariat.
- ◆ Budlender, Debbie, et Guy Hewitt, eds, 2002, *Gender budgets make more cents: Country studies and good practice* (Les budgets prenant en compte le genre font encore plus de centimes : études et bonnes pratiques nationales), Londres : Commonwealth Secretariat.
- ◆ Budlender, Debbie, et Rhonda Sharp, avec Kerri Allen, 1998, *How to do a gender-sensitive budget analysis: Contemporary research and analysis* (Comment réaliser une analyse de genre de budget : recherche contemporaine et pratique), Commonwealth Secretariat et l'Australian Agency for International Development.
- ◆ Budlender, Debbie, and Rhonda Sharp, with Kerri Allen, 1998, *How to do a gender-sensitive budget analysis: Contemporary research and practice* (Comment réaliser l'analyse de genre d'un budget : recherche contemporaine et pratique), Commonwealth Secretariat.
- ◆ Isabella Bakker, 2002, *Fiscal policy, accountability and voice: the example of gender responsive budget initiatives* (Politique fiscale, responsabilité et expression : l'exemple d'initiatives de budgets prenant en compte le genre), UNDP Human Development Report.

Sites Web

BRIDGE soutient la promotion de l'égalité et les initiatives d'approche intégrée des décideurs politiques et des praticiens en comblant les lacunes entre théorie, poli-

tique et pratique par le biais d'une information diversifiée et accessible. BRIDGE a été créé en 1992 en tant que service d'information et de recherche sur le développement au sein de l'Institute of Development Studies (IDS), Royaume-Uni.

BRIDGE'S Cutting Edge Packs fournissent un ensemble accessible des dernières théories sur le thème du genre et des résumés des ressources les plus utiles. Chaque ensemble inclut un rapport général et une collection de ressources.

http://www.bridge.ids.ac.uk/reports_gend_CEP.html#Budgets

Le site Web **Gender Responsive Budgeting**, lancé en 2001, est le résultat d'un travail collectif entre l'UNIFEM, le Secrétariat du Commonwealth et le Canada's International Development Research Centre (IDRC). Ce site tend à soutenir les efforts des gouvernements, des organisations de femmes, des parlementaires et des universitaires pour assurer que la planification et la budgétisation correspondent effectivement aux buts de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise également à promouvoir un partage d'informations trans-régional sur les expériences nationales et facilite la mise en réseau et la coopération entre pays, société civile et organisations internationales.

<http://www.gender-budgets.org/>

88 L'**International Budget Partnership** (IBP) a été constitué au sein du Centre on Budget and Policy Priorities afin de coopérer avec les organisations de la société civile dans les pays en voie de développement afin d'analyser, superviser et influencer les processus budgétaires gouvernementaux, les institutions et les résultats.

Ce site Web recueille les rapports, les ressources et les réseaux qui fournissent des informations utiles sur les efforts fournis dans le monde afin de promouvoir des sys-

Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes

tèmes budgétaires plus transparents et axés sur les personnes.

<http://www.internationalbudget.org/>

Bibliographie

- ◆ Buddlender, Debbie, et Rhonda Sharp, avec Kerri Allen. 1998. *How to do a gender-sensitive budget analysis: Contemporary research and practice*. London and Canberra: Commonwealth Secretariat and AusAid.
- ◆ Elson, Diane (2002) : *Gender-responsive budget initiatives: Some key dimensions and practical example*. In: Gender budgeting initiatives. strategies, concepts and experiences. Documents de la conférence internationale de haut niveau « Renforcement de la gouvernance économique et financière : vers des budgets répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes », 16 -18 octobre 2001, Bruxelles.
- ◆ Feiler, Klaus (2008). *A future-oriented steering mechanism: Gender budgeting in Berlin*. Présentation Power Point donnée à l'occasion de la 52^e session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies, sur "Financing for gender equality and the empowerment of women" 25 février-7 mars 2008. New York.
- ◆ *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : cadre conceptuel, méthodologie et présentation de bonnes pratiques*, Rapport final d'activité du groupe de spécialistes sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (EG-S-MS). Direction générale des droits de l'homme, Conseil de l'Europe, 1998.
- ◆ Gubitzer, Luise, Klatzer, Elisabeth et Michaela Neumayer (2008), *Gender budgeting – Anleitung und Beispiele zur Umsetzung in öffentlichen Institutionen*, Vienne [Manuel d'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire pour les fonctionnaires].

- ◆ Holvoet, Nathalie (2006) *Gender budgeting: Its usefulness in programme-based approaches to aid*. EC Gender Helpdesk.
- ◆ Junta de Andalucía. Consejería de Economía y Hacienda. Elaboración: Comisión de Impacto de Género en los Presupuestos (2007): *Rapport sur l'évaluation de l'impact de genre dans le processus budgétaire pour la région autonome d'Andalousie pour 2008*.
- ◆ Klatzer, Elisabeth. Watch Group. *Gender and Public Finance (2008): The integration of Gender Budgeting in Performance-Based Budgeting*. Présentation faite à la conférence « Presupuestación Pública Responsable con la Igualdad de Género » (Des budgets publics responsables pour l'égalité entre les femmes et les hommes), 9-10 juin 2008, Bilbao.
- ◆ Klatzer, Elisabeth and Michaela Neumayr (eds.) Watch Group. *Gender and public finance (2006): Gender budgeting in Europe*. Conference documentation from meeting of European Gender Budgeting Initiatives, 5-7 février 2006.
- ◆ Madoerin, Mascha (2007): *Gender-responsive budgeting initiatives in Switzerland: Work in progress*. Office fédéral pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Suisse, traduction : Thor Erik Maeder, Laos.
- ◆ Me, Angela (2008), *What are the new challenges for Gender Statistics?* In *Gender Gap and Economic Policies: Challenges and good practices*, ed. Ewa Ruminska-Zimny, Genève et New-York, 2009 (à paraître).
- ◆ Outla, Veronika et al. (2007), *Gender budgeting in practice*. Report from a Transnational GenderAlp Project involving Austria, Bulgaria, Czech Republic, Hungary and Italy.
- ◆ *Rapport sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire*. Rapport final du groupe de spécialistes sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire (EG-S-GB). Direction générale des droits de l'Homme, Strasbourg, 2005.

- ◆ Sharp, Rhonda (2003): *Budgeting for equity. Gender budget initiatives within a framework of performance oriented budgeting*. New-York : Fonds de développement des Nations Unies pour les Femmes (UNIFEM).
- ◆ Swedish Government Official Reports, (2007:15). *Gender mainstreaming manual*. A book of practical methods from the Swedish Gender Mainstreaming Support Committee (JämStöd).
- ◆ Swedish Government Official Reports, (2007:15). *Gender Equality in Public Services. Some useful advice on gender mainstreaming*. A book of ideas for managers and strategies from the Swedish Gender Mainstreaming Support Committee (JämStöd).
- ◆ Swedish Government Offices (2006). *Moving ahead: Gender budgeting in Sweden*
- ◆ Van Beveren, Jacintha, Thera van Osch et Sheila Quinn, 2004, *Budgeting for all: Manual for local gender budget initiatives*, Vrouwen Alliantie, Utrecht.
- ◆ Von Felton, Mirjam (2008) in *Gender-responsive budget analysis in the Canton of Basel-Stadt*, Switzerland. Editeurs : Office pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Canton de Bâle-ville, office statistique du canton de Bâle-ville, Conseil des femmes du canton de Bâle-ville.
- ◆ Weinmann, Ute (2007), *Implementation of gender budgeting in the Federal State of Berlin*. Présentation donnée à la II^e Conférence d'Andalousie sur l'économie et le processus budgétaire intégrant une perspective de genre, 12-13 décembre 2007, Malaga.

**Division pour l'égalité
entre les femmes et les hommes
Direction générale
des droits de l'Homme et des affaires juridiques
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex**